



Guide de l'utilisateur

Cooptel

télécommunications
et divertissement

1 888 532-2667 cooptel.ca

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
1. Fonctions de la télécommande de base	6
2. Fonctions de la télécommande du décodeur permettant quatre ou six enregistrements en simultané	7
3. Fonctions de la télécommande universelle	8
4. Redémarrage du décodeur	10
5. Le menu en bref	11
6. Le guide interactif	12
6.1. Guide étendu	12
6.2. Guide info	12
6.3. Rappel et autosyntonisation	13
6.4. Conflit d'autosyntonisation	13
7. Coffre	14
7.1. Télé payante	14
7.2. Rappels	14
7.3. Messages	14
7.4. Vidéo	14
7.3. ID D'appel	14
8. Réglages	15
8.1. Onglet «Préférences»	15
8.2. Onglet «Utilisateurs»	15
8.2.1. Modifications des codes de sécurité	16
8.2.2. Contrôle parental	16
8.2.3. Sous-comptes	17
9. Favoris	18
10. Recherche	18
11. Sortez	19
12. Télé à la carte	19
12.1. Visionnement des horaires	19
12.2. Transactions et confirmation	20
12.3. Annuler une transaction	21

13.	Utilisation de l'ENP (enregistreur numérique personnel)	21
13.1.	Menu de l'ENP	21
13.2.	Enregistrement de base	22
13.3.	Enregistrement d'une série	23
13.3.1.	Fonction « Pour enregistrer »	24
13.3.2.	Fonction « Priorité d'enregistrement »	24
13.3.3.	Sauter un épisode d'un enregistrement de série	25
13.3.4.	Terminer un enregistrement de série	25
13.4.	Liste des enregistrements	25
13.5.	Visionner vos enregistrements	26
13.6.	Gérer vos enregistrements	26
13.7.	Visionnement en mode Pause de télé en direct	27
14.	Messages de Cooptel	27
14.1.	Signal bloqué	28
15.	Enregistreur à diffusion multiple (EDM)	28
15.1.	Écran principal ENP	28
15.2.	Limitations du service	28
15.3.	Consignes de dépannage	29
15.3.1.	Confirmer que le service est activé	29
15.3.2.	Regarder un enregistrement qui n'apparaît plus dans le menu ENP	29
16.	Soutien technique	29
17.	Guide de Cooptel sur demande	31
18.	Comment contrôler le contenu Adulte de Cooptel sur demande	33
19.	Application MaTélé de Cooptel	34
20.	Les Services Go de Cooptel	38



**VISITEZ NOTRE CHAÎNE
YOUTUBE POUR AVOIR
ACCÈS À NOS TUTORIELS**

INTRODUCTION

Bienvenue à la télévision numérique de Cooptel, soit Cooptel Télé. Ce guide vous donnera des renseignements pertinents pour mieux apprécier et utiliser votre service de télédistribution.

Cooptel Télé est un service entièrement numérique et exige le branchement d'un décodeur par téléviseur pour pouvoir écouter des émissions de façon indépendante.

Nous offrons quatre modèles de décodeurs: un enregistreur numérique personnel HD, un décodeur HD régulier, un décodeur HD régulier sans fil et finalement, notre tout nouveau modèle de décodeur HD qui permet d'enregistrer quatre ou six canaux en simultané.

Plusieurs méthodes de raccordement sont possibles sur nos modèles de décodeurs. Cependant, pour la meilleure qualité vidéo (HD), nous recommandons un raccordement par câblage HDMI. Bien entendu, ceci varie en fonction des dispositifs disponibles sur vos téléviseurs et autres appareils, tels que le cinéma maison.

FONCTIONNALITÉS UNIQUES AU DÉCODEUR ENREGISTREUR 2 CHÂÎNES (ENP)

➤ Disque dur de 250 Go, ce qui représente environ 75 heures d'enregistrement si le contenu est HD et environ 200 heures si le contenu est SD;

➤ Double syntonisateur: enregistrez un canal pendant que vous en regardez un autre ou enregistrez deux canaux en même temps pendant que vous regardez l'un de ceux que vous enregistrez. Vous pouvez également enregistrer deux canaux et regarder simultanément une autre émission enregistrée sur l'ENP;

➤ Visionnement en mode Pause de

télé en direct (PTD): pendant que vous regardez une émission en direct, n'hésitez pas à mettre le programme en pause. Le disque continue à enregistrer le programme et par la suite, vous pourrez reprendre le visionnement, de même que l'avancer ou le reculer. Vous pourrez ainsi rejoindre le temps précis du programme en direct;*

➤ Méthodes d'enregistrements multiples: vous pouvez en tout temps enregistrer une émission. Pour ce faire, appuyez sur la touche  (ENREGISTREMENT) de la télécommande pour enregistrer le

canal que vous visionnez actuellement. Vous pouvez également choisir le programme à enregistrer à partir du guide. Nous avons aussi simplifié l'enregistrement des séries télévisées. Vous pouvez enregistrer des séries entières, en HD ou en SD;

➤ Meilleure gestion de l'utilisation du disque: vous pouvez facilement voir l'utilisation totale de tous vos enregistrements par rapport à l'espace utilisable sur le disque, trier vos enregistrements par date, par chaîne et autres ou effacer complètement votre disque.

FONCTIONNALITÉS UNIQUES AU MODÈLE PERMETTANT QUATRE OU SIX ENREGISTREMENTS EN SIMULTANÉ

➤ Disque dur de 1000 Go, ce qui représente environ 300 heures d'enregistrement si le contenu est HD et environ 800 heures si le contenu est SD;

➤ Modèle à quatre chaînes: enregistrez trois canaux pendant que vous en regardez un autre ou enregistrez quatre canaux en même temps pendant que vous regardez l'un de ceux que vous enregistrez. Vous pouvez également enregistrer quatre canaux et regarder simultanément une autre émission enregistrée sur l'ENP;

➤ Modèle à six chaînes: enregistrez cinq canaux pendant que vous en regardez un autre ou enregistrez six canaux en même temps pendant que vous regardez l'un de ceux que vous enregistrez.

trez. Vous pouvez également enregistrer six canaux et regarder en simultané une autre émission enregistrée sur l'ENP;

➤ Visionnement en mode Pause de télé en direct (PTD): pendant que vous regardez une émission en direct, n'hésitez pas à mettre le programme en pause. Le disque continue à enregistrer le programme et par la suite, vous pourrez reprendre le visionnement, de même que l'avancer ou le reculer. Vous pourrez ainsi rejoindre le temps précis du programme en direct;*

➤ Méthodes d'enregistrements multiples: vous pouvez en tout temps enregistrer une émission. Pour ce faire, appuyez sur la touche  (ENREGISTREMENT) de la télécommande pour enregistrer le

canal que vous visionnez actuellement. Vous pouvez également choisir le programme à enregistrer à partir du guide. Nous avons aussi simplifié l'enregistrement des séries télévisées. Vous pouvez enregistrer des séries entières, en HD ou en SD;

➤ Meilleure gestion de l'utilisation du disque: vous pouvez facilement voir l'utilisation totale de tous vos enregistrements par rapport à l'espace utilisable sur le disque, trier vos enregistrements par date, par chaîne et autres ou effacer complètement votre disque.

*vous ne devez toutefois pas changer de chaîne

DES DÉCODEURS ENREGISTREURS + PERFORMANTS

Vous voulez comparer ?

	DÉCODEUR ENREGISTREUR DE BASE	DÉCODEUR ENREGISTREUR 4 OU 6 CHÂÎNES
NB DE CANAUX EN SIMULTANÉ	2	4 ou 6
NB D'HEURES TOTALES EN HD	75	300
NB D'HEURES TOTALES EN SD	200	800

ENREGISTREUR À DIFFUSION MULTIPLE (EDM) POUR SEULEMENT 5\$ PAR MOIS!*

L'enregistreur à diffusion multiple de Cooptel permet à tous les décodeurs réguliers de programmer et de visionner les enregistrements. Plusieurs décodeurs peuvent accéder à la même émission en même temps.

* Au moins un décodeur/enregistreur est nécessaire pour utiliser cette option.

FILTREZ VOS APPELS SUR VOTRE TÉLÉ!

Cooptel offre maintenant le service d'afficheur télé.** Plus la peine de vous lever pour voir qui est au bout du fil. Vous verrez apparaître sur votre écran le numéro et le nom de la personne qui vous appelle pendant que vous écoutez votre émission préférée.

** Pour les membres qui ont la téléphonie Cooptel avec afficheur et la télé. Des conditions s'appliquent.

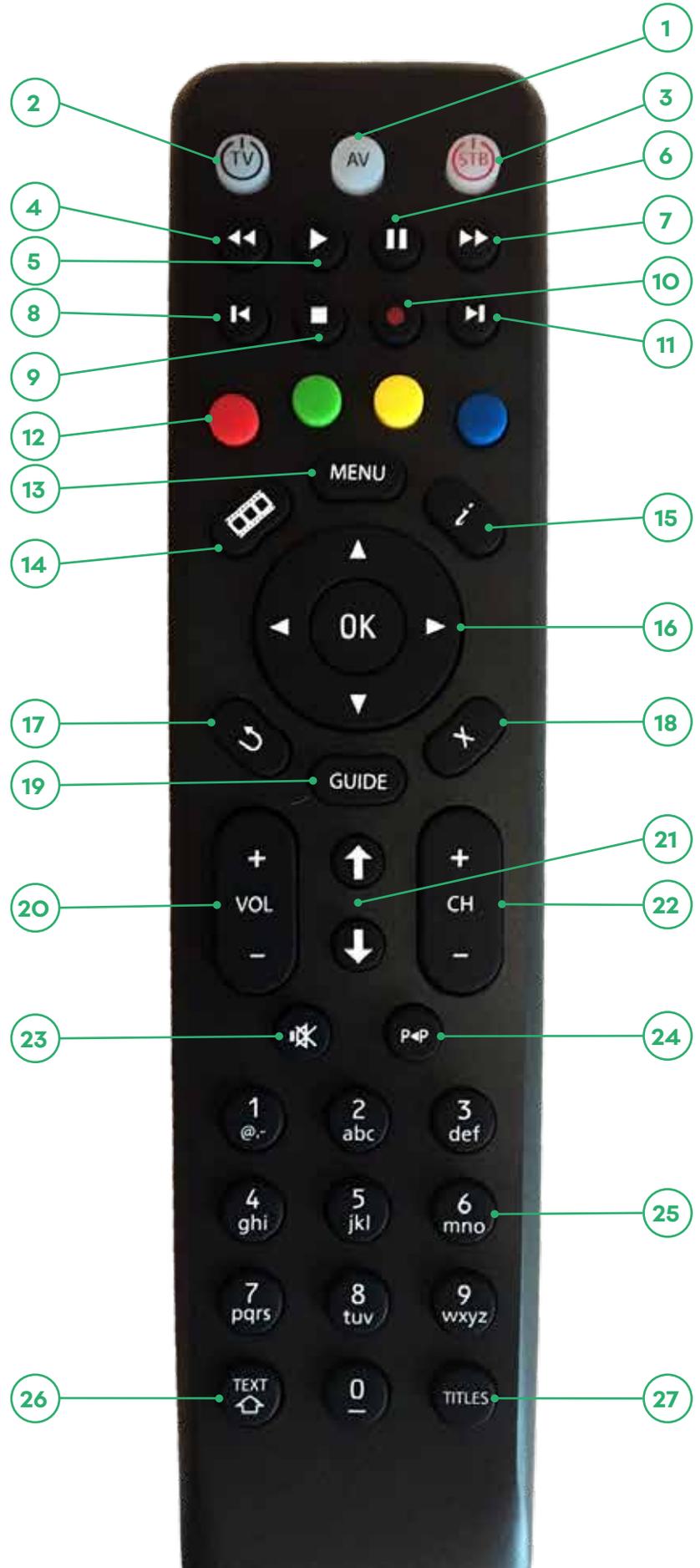
OFFREZ-VOUS
DES HEURES
DE POSSIBILITÉS!



1 FONCTIONS DE LA TÉLÉCOMMANDE DE BASE

Le guide complet de la télécommande est disponible sur le site Internet de Cooptel au www.cooptel.ca.

1. Touche de sélection source AV TV
2. Allumer ou éteindre la TV
3. Allumer ou éteindre le décodeur
4. Recule le visionnement
5. Démarre un visionnement
6. Permet la pause d'un visionnement
7. Avance le visionnement
8. Recule le visionnement de 10 secondes
9. Met fin au visionnement
10. Lancer un enregistrement
11. Avance le visionnement de 10 secondes
12. **Rouge:** Donne accès aux Informations de la chaîne
Vert: N/A
Jaune: Vous amène au guide télé
Bleu: N/A
13. Accéder au menu du décodeur
14. Visionnement de la liste des enregistrements
15. Touche Informations
16. Touches de navigation et OK
17. Touche Retour
18. Touche Quitter
19. Touche pour afficher le guide télé
20. Touche volume haut et bas
21. Touches Page précédente et Page suivante
22. Touches de navigation entre les chaînes
23. Touche de coupure de son
24. Touche Chaîne précédente
25. Touches de sélection de chaîne et saisie de texte
26. Touche télétexte vous indique la langue de la chaîne
27. Touche Sous-titres



2 FONCTIONS DE LA TÉLÉCOMMANDE DU DÉCODEUR PERMETTANT QUATRE OU SIX ENREGISTREMENTS EN SIMULTANÉ

1. Allumer et éteindre les appareils
2. Sélectionner la source de lecture de votre TV, si la manette est programmée pour faire fonctionner votre tv
3. Entrer en mode programmation
4. Sélectionner l'appareil à programmer
5. Recule le visionnement rapidement
6. Avance le visionnement rapidement
7. Recule le visionnement de 10 secondes
8. Avance le visionnement de 10 secondes
9. Permet la pause d'un visionnement
10. Met fin au visionnement ou à l'enregistrement
11. Démarre un visionnement
12. Accéder à certaine configuration d'affichage du décodeur (aspect, langue)
13. Lancer un enregistrement
14. Accéder au menu du décodeur
15. Touche Retour
16. Touche Informations
17. Touches de navigation et OK
18. Touche Quitter
19. Menu de la vidéo sur demande
20. Touche pour afficher le guide télé
21. Touche volume haut et bas
22. Touches de navigation entre les chaînes
23. Touche Chaîne précédente
24. Touche de coupure de son

25. Faire apparaitre le texte pour les malentendants (analog CC1)
26. Consulter la liste des enregistrements
27. Live TV et Media pas programmés.

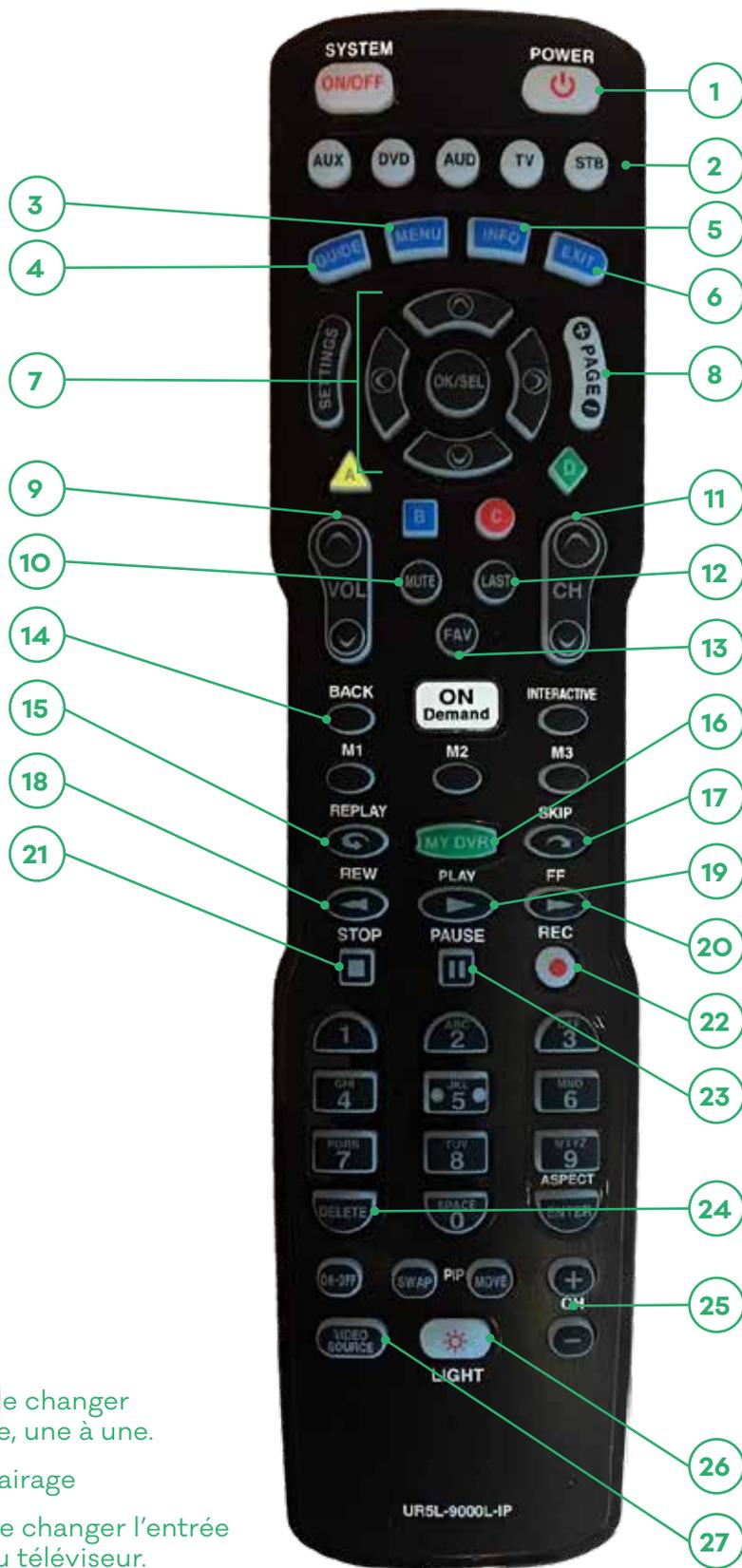


3 FONCTIONS DE LA TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE

Cette télécommande est universelle. Elle vous permettra de contrôler la plupart de vos appareils électroniques. Les modèles peuvent varier.

1. Allumer et éteindre les appareils
2. Servent à sélectionner l'appareil à utiliser
3. Accéder au menu du décodeur
4. Touche pour afficher le guide télé.
5. Touche Informations.
6. Touche Quitter
7. Touches de navigation et OK
8. Vous permet de sautez 5 lignes à la fois dans le guide.
9. Touche volume haut et bas
10. Touche de coupure de son
11. Touches de navigation entre les chaînes
12. Touche Chaîne précédente
13. Permet d'accéder à la liste de vos favoris
14. Touche Retour
15. Recule le visionnement de 10 secondes
16. Permet de consulter la liste des enregistrements sauvegardés
17. Avance le visionnement de 30 secondes
18. Recule le visionnement rapidement
19. Démarre un visionnement.
20. Avancer le visionnement rapidement
21. Met fin au visionnement ou à l'enregistrement
22. Lancer un enregistrement
23. Permet la pause d'un visionnement.
24. Permet d'effacer un enregistrement.

25. Permet de changer de chaîne, une à une.
26. Rétroéclairage
27. Permet de changer l'entrée (input) du téléviseur.



*toutes les touches non-identifiées ne sont pas programmé avec nos services



L'APPLICATION COOPTEL

Cooptel innove encore plus
avec son application pour
tablettes et téléphones
intelligents.



**Plein de nouvelles
fonctionnalités
à découvrir!**

Cette application est destinée
aux abonnés de la télé de
Cooptel. Téléchargez dès
maintenant l'application
« Ma Télé » sur App Store
ou Google Play sans frais.
Cette application vous offre
la possibilité de :

- ▶ **Visionner à distance la grille télé
des chaînes de Cooptel;**
- ▶ **Utiliser votre appareil intelligent comme
une télécommande lorsque vous êtes
à la maison;**
- ▶ **Programmer à distance un enregistrement
sur votre décodeur.**

4 REDÉMARRAGE DU DÉCODEUR

Si une panne d'électricité survient ou si vous débranchez accidentellement l'alimentation électrique du décodeur, celui-ci procédera à un redémarrage. De plus, dans certains cas, vous devrez possiblement forcer un redémarrage, soit parce que le décodeur semble ne plus fonctionner ou encore parce que vous avez demandé des changements qui exigent un redémarrage pour prendre effet. Il existe deux méthodes pour forcer un redémarrage.

MÉTHODE 1:

Coupez momentanément l'alimentation électrique au décodeur.

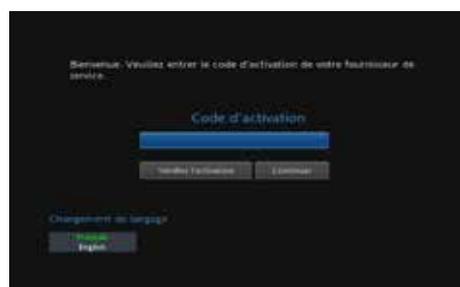
MÉTHODE 2:

Appuyez sur la touche « MENU » de notre télécommande et rendez-vous au sous-menu « Réglages ». Appuyez ensuite sur l'écran « Réglages du matériel ». Vous verrez l'option « Restart » qui, une fois sélectionnée, activera un redémarrage.

Quelques écrans de mise en marche du système apparaîtront. Par la suite, vous verrez un canal en direct sur votre téléviseur.



Si votre configuration est réglée en nécessitant un mot de passe (voir fonction « Réglages »), alors vous devrez entrer ce mot de passe pour compléter le redémarrage et voir un canal en direct.



5 LE MENU EN BREF

Cooptel Télé offre un menu principal composé d'icônes et de texte. Le menu principal est accessible en appuyant sur la touche « MENU » de votre télécommande. Le menu principal présente un minimum de six fonctions principales, allant jusqu'à huit fonctions selon le modèle de décodeur ou les services optionnels.



LE GUIDE INTERACTIF;



LES RÉGLAGES;



L'ENP;



VOS FAVORIS;



SUR DEMANDE;



RECHERCHE;



LE COFFRE;



TALC (TÉLÉ À LA CARTE).



6 LE GUIDE INTERACTIF

6.1. GUIDE ÉTENDU

Vous pouvez accéder au guide interactif en appuyant sur la touche « GUIDE » de votre télécommande ou après avoir choisi la fonction « GUIDE » qui apparaît sur l'écran du menu principal, suivie de la touche « OK ».

En appuyant de nouveau sur la touche « GUIDE » de votre télécommande, vous accédez à la programmation variable. Celle-ci vous permet de trier vos canaux selon les catégories suivantes :

- Tous les canaux (Tous);
- Vos abonnements (Abonné);
- La programmation en HD (HD);
- Les chaînes Télé à la carte (TALC);
- Vos favoris (Favoris1).

Utilisez « Page Up/Down » pour faire défiler rapidement la liste des canaux, cinq canaux à la fois.

Pour faire défiler la liste un canal à la fois, utilisez les flèches vers le haut ou le bas.

Pour visualiser la programmation future, appuyez sur la flèche droite.

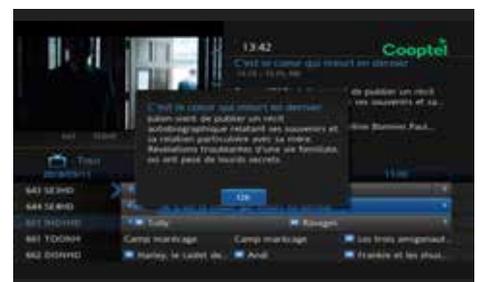
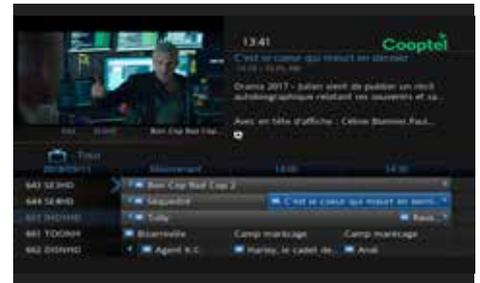
- Dans le guide, la programmation en HD est identifiée comme telle devant le nom de chaque émission, de même que dans le titre du canal;
- Lorsqu'une émission est diffusée pour la première fois, une étoile bleue est placée devant le titre pour indiquer qu'il s'agit d'une nouveauté;
- L'information concernant l'émission sélectionnée (en bleu pâle) apparaît dans le coin supérieur droit de l'écran;
- Appuyez sur la touche « OK » de votre télécommande pour écouter en direct la chaîne de votre choix. Le canal visualisé est identifié par le numéro de chaîne, son acronyme et le titre de l'émission en cours sous l'écran du canal actif.

6.2. GUIDE INFO

Vous pouvez en tout temps obtenir de l'information supplémentaire sur l'émission que vous écoutez en appuyant sur la touche « INFO » de votre télécommande. Pour faire disparaître l'encadré, appuyez sur la touche « EXIT ».



SI LA DESCRIPTION DE L'ÉMISSION EST COUPÉE OU INCOMPLÈTE, APPUYEZ SUR LA TOUCHE « OK » DE LA TÉLÉCOMMANDE ET SÉLECTIONNEZ « INFORMATION COMPLÉMENTAIRE » POUR AFFICHER L'EXCÉDENT.



6.3. RAPPEL ET AUTOSYNTONISATION

Cooptel Télé vous offre la possibilité de choisir votre programmation à l'avance. Pour ce faire, vous avez deux possibilités : **créer un rappel ou programmer une autosyntonisation**.

Pour activer un rappel ou une autosyntonisation, choisissez une émission dans le guide et appuyez sur la touche « OK » de la télécommande. Les deux choix s'offriront à vous.

Dans le guide étendu, les émissions que vous aurez choisies pour un rappel ou une autosyntonisation sont identifiées par l'icône  pour le rappel, ou  pour l'autosyntonisation.

QU'EST-CE QUI DIFFÉRENCIE LES DEUX OPTIONS ?

Une autosyntonisation vous envoie l'avis suivant: syntoniser immédiatement ou annuler l'autosyntonisation. Si vous n'intervenez pas, le système changera lui-même le canal après quelques secondes et vous redirigera vers l'émission que vous aviez syntonisée.

Dans le cas d'un rappel, votre décodeur vous avisera simplement que votre émission débutera sous peu, sans toutefois vous rediriger vers l'émission choisie.

Lorsqu'un message de rappel apparaît, appuyez sur la touche « INFO » de votre télécommande.

Le système vous donnera le choix de syntoniser le canal de l'émission en question ou d'annuler le rappel.

Notez qu'il est possible de programmer plusieurs rappels pour la même heure. Dans ce cas, le système vous indiquera les choix de rappel qui s'offrent à vous et vous pourrez choisir ou annuler la demande. Si vous n'intervenez pas, le rappel sera ignoré.

Vous pouvez en tout temps annuler un rappel ou une autosyntonisation. Entrez dans le guide, choisissez l'émission portant l'icône  ou  et appuyez sur la touche « OK » de votre télécommande. Un menu vous permettant d'annuler le rappel ou l'autosyntonisation apparaîtra.

6.4. CONFLIT D'AUTOSYNTONISATION

Notez que vous ne pouvez pas programmer des autosyntonisations pour deux émissions qui débutent en même temps. Le système vous indiquera qu'il y a conflit d'horaire.

Cette contrainte ne s'applique pas pour les rappels. Vous pouvez programmer plusieurs rappels pour des émissions partageant la même plage horaire. À l'heure venue, le système vous indiquera les émissions s'offrant à vous et vous pourrez faire votre choix.



7 COFFRE

En choisissant l'option « Coffre » du menu principal, vous accédez à un sous-menu. Pour le moment, seules les fonctions « Télé payante », « Rappels » et « Messages » sont disponibles.

7.1. TÉLÉ PAYANTE

La fonction « Télé payante » vous permet de consulter la liste des films dont vous avez fait l'achat et de les annuler au besoin. Ceci s'applique seulement aux émissions de télé à la carte n'ayant pas encore été débrouillées.

Si vous sélectionnez une émission ou une chaîne programmée dans le coffre et que vous appuyez sur la touche « OK » de votre télécommande, vous accédez à un sous-menu. Vous pourrez annuler un rappel, ajouter une chaîne aux favoris, obtenir de l'information supplémentaire et annuler une transaction. Si vous annulez l'achat d'un film avant le débrouillage prévu, vous serez crédité et la programmation sera enlevée du registre du coffre.

7.2. RAPPELS

La fonction « Rappels » du coffre vous permet d'accéder rapidement à la liste de toutes les émissions pour lesquelles vous avez programmé un rappel ou une autosyntonisation. Vous pouvez également les identifier à partir du guide étendu, bien qu'elles soient plus difficiles à repérer de cette façon.

Finalement, vous pouvez facilement annuler un rappel ou une autosyntonisation à partir de cette fonction. Sélectionnez le rappel ou l'autosyntonisation que vous désirez annuler et appuyez sur la touche « OK » de votre télécommande.

7.3. MESSAGES

La fonction « Messages » du coffre affiche tous les messages. Les détails de chaque message se retrouvent en haut à droite de l'écran.

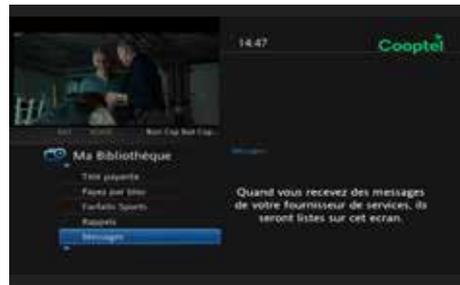
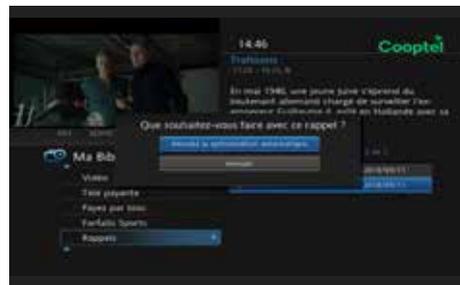
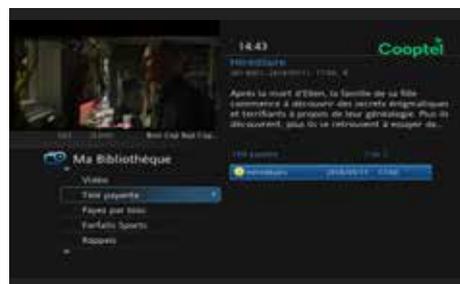
Vous pouvez conserver ou effacer un message en mémoire en appuyant sur la touche « OK » de la télécommande. Pour plus d'informations au sujet des messages, référez-vous au chapitre 14 de ce guide intitulé « Messages de Cooptel ».

7.4. VIDÉO

La fonction vidéo permet de reprendre un visionnement de la vidéo sur demande. Ils seront listés sur cet écran.

7.5. ID D'APPEL

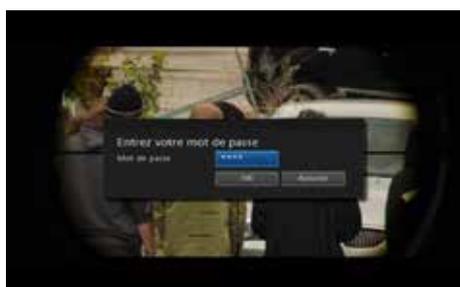
Lorsque vous êtes abonné au service d'afficheur télé et que vous recevez des appels téléphoniques, ils seront affichés sur cet écran.



8 RÉGLAGES

La fonction « Réglages »  est votre portail pour gérer les fonctionnalités de Cooptel Télé incluant le contrôle parental, la gestion du compte principal et des sous-comptes et la configuration du décodeur.

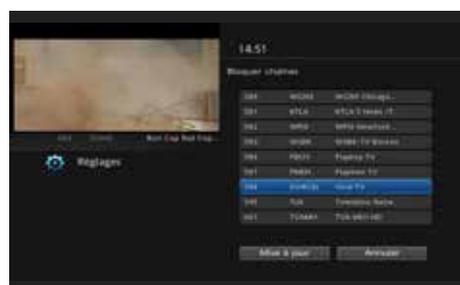
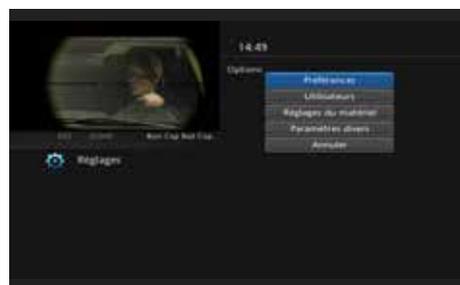
Pour accéder à la fonction « Réglages », vous devez entrer votre mot de passe, car cette fonction permet entre autres de modifier le contrôle parental. Votre mot de passe par défaut est constitué des quatre derniers chiffres de votre numéro de dossier (exemple : 450 532-2667 ; votre mot de passe est 2667). Votre nom d'utilisateur par défaut est votre nom de famille, en minuscules, suivi de la première lettre de votre prénom, en minuscule également. Les deux principaux onglets de la fonction « Réglages » sont « Préférences » et « Utilisateurs ».



8.1. ONGLET « PRÉFÉRENCES »

Dans l'onglet « Préférences », vous pouvez configurer votre système en cochant les fonctions suivantes.

- **Partager** : cochez pour permettre le partage des achats Télé à la carte sur tous les décodeurs de la maison ;
- **Ouvrir une session** : lorsque vous redémarrez le décodeur, le système peut vous demander le nom de l'utilisateur et le mot de passe afin de compléter le processus. Si vous utilisez des sous-comptes (voir ci-dessous), assurez-vous que cette case est toujours cochée. Notez bien cependant que le mot de passe est toujours requis lorsque vous accédez à la fonction « Réglages » ;
- **Bloquer les chaînes** : cochez pour bloquer l'accès à certaines chaînes. Ensuite, sélectionnez « Modifier » pour choisir les canaux à bloquer. Utilisez « Page Up/Down » sur votre télécommande, sélectionnez le canal à bloquer et appuyez sur la touche « OK ». Le canal sera alors identifié avec une icône .



POUR SAUVEGARDER VOS CHANGEMENTS, SÉLECTIONNEZ « MISE À JOUR ».

8.2. ONGLET « UTILISATEURS »

L'onglet « Utilisateurs » vous permet de modifier les mots de passe et NIP par défaut que Cooptel vous a attribués lors de l'activation de votre compte. Vous pouvez aussi y créer et modifier des sous-comptes et ajouter un contrôle parental.

8.2.1. Modifications des codes de sécurité

Si vous souhaitez modifier des paramètres de sécurité, vous devez d'abord sélectionner l'utilisateur pour lequel vous voulez qu'ils s'appliquent. Sautez cette étape si vous êtes le seul utilisateur du système. Appuyez ensuite sur le bouton « Modifier ».

Vous pouvez modifier votre mot de passe et votre NIP, et même décider si vous devez utiliser un NIP pour acheter des émissions de télé à la carte, puis appuyez sur le bouton « Mâj ». Cette présentation diffère pour un sous-compte (voir ci-dessous). Notez qu'un utilisateur de sous-compte n'a pas accès au menu « Réglages » et ne peut donc pas changer ses propres codes de sécurité.

8.2.2. Contrôle parental

Pour utiliser le contrôle parental, vous devez d'abord activer la fonction dans l'onglet « Préférences ». Cliquez ensuite sur l'onglet « Utilisateurs » et sélectionnez la fonction « Contrôle Parental ». Les paramètres modifiables de contrôle parental sont les suivants.

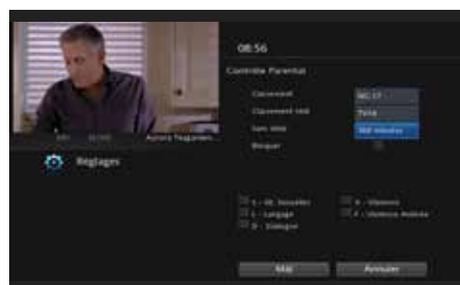
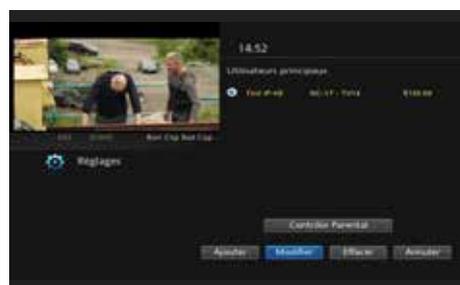
➤ **Classement cinéma :** il est possible de restreindre le visionnement selon le classement du cinéma. Les choix possibles de classement cinéma sont: G, PG, PG-13, R, NC-17, AO, X, XX, XXX. Lorsque vous sélectionnez un classement, vous permettez le visionnement si le classement est inférieur ou égal à celui-ci (ex.: si vous avez sélectionné PG-13, alors tous les films de classement R ou plus haut sont bloqués) ;

➤ **Classement télé :** semblable au classement cinéma, mais ce classement est plus général. Notez que sur un canal comme Super Écran, il est possible d'avoir une émission de courte durée entre deux films. Le classement général est donc un complément intéressant au classement cinéma. Vos choix sont: TV-Y, TV-Y7, TV-G, TV-PG, TV-14, TV-MA ;

➤ **Sans délai :** vous pouvez fixer le déverrouillage automatique jusqu'à 1440 minutes (24 heures) plus tard après avoir activé le contrôle parental. Ceci permet de fixer temporairement le contrôle parental, par exemple, lorsque vous quittez et laissez une gardienne avec les enfants ;

➤ **Bloquer les non classés :** si cette case est cochée, une émission avec une classification de type « NR » (not rated) peut être bloquée ;

➤ **Finalement, vous pouvez aussi bloquer du contenu selon les codes qui peuvent apparaître au début d'une émission, tels que S (de nature sexuelle), D (dialogue), V (violence), etc. Donc, même si vous n'avez pas bloqué un canal, si une émission particulière ne répond pas à vos critères de contrôle, l'émission sera bloquée.**



CLASSEMENT CINÉMA

G: Général

PG: Aucune limite d'âge

PG-13: Supervision des parents fortement conseillée

R: Pour un auditoire de 17 ans et plus ou accompagnés d'un adulte

NC-17: Pour un auditoire de 18 ans et plus

AO: Adulte seulement

X: Érotisme réservé à un auditoire de 18 ans et plus

XX: Pornographie réservée à un auditoire de 18 ans et plus

XXX: Pornographie explicite réservée à un auditoire de 18 ans et plus

CLASSEMENT TÉLÉ

TV-Y: Pour enfants de tous âges

TV-Y7: Pour enfants âgés de 7 ans et +

TV-G: Pour une audience de tous âges

TV-PG: Supervision des parents conseillée

TV-14: Pour un auditoire de 14 ans et +

TV-MA: Déconseillé aux jeunes enfants



N'OUBLIEZ PAS DE SAUVEGARDER LES CHANGEMENTS (« MÂJ »).

8.2.3. Sous-comptes

Les sous-comptes sont une façon efficace de gérer ce que vos enfants peuvent voir. Il est possible d'établir une liste de favoris par sous-compte ou encore avoir accès à seulement certains canaux ou certains contenus pour chaque membre de la famille. Bien entendu, les sous-comptes n'ont pas accès à la portion « Réglages » du menu pour restreindre des fonctions comme le contrôle parental.

Sélectionnez l'option « Réglages » du menu et allez à l'onglet « Utilisateurs ». Sélectionnez l'option « Ajouter ».

L'écran « Créer un nouvel utilisateur » apparaîtra. Naviguez au champ « Nouvel utilisateur ».

Appuyez sur la touche « OK » de votre télécommande pour activer le clavier alphanumérique. Composez le nom que vous voulez lui donner (par exemple, ici on lui donne le nom « Simon ») puis appuyez sur « Terminé » pour fermer le clavier.

Choisir un mot de passe pour ce sous-compte. Ce mot de passe doit être différent de celui du compte principal pour empêcher l'utilisateur du sous-compte d'avoir accès à des fonctions comme le contrôle parental. Complétez cette première phase du sous-compte en confirmant avec le NIP du compte principal, puis appuyez sur « Continuer ».

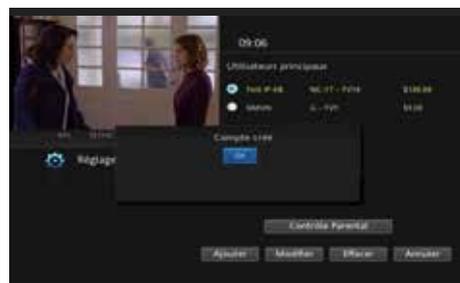
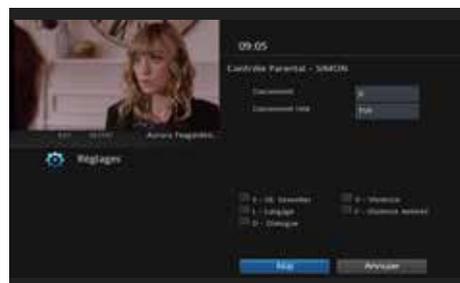
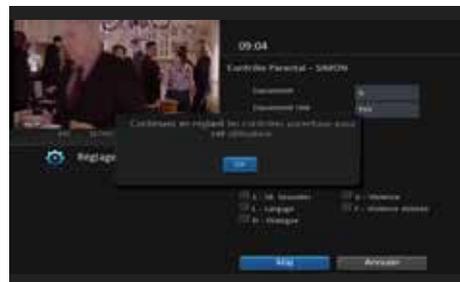
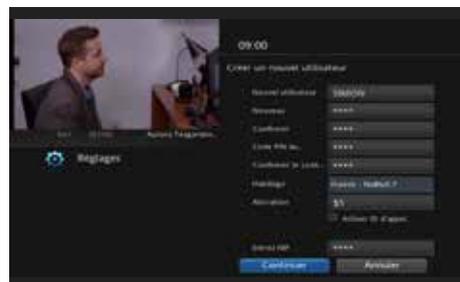
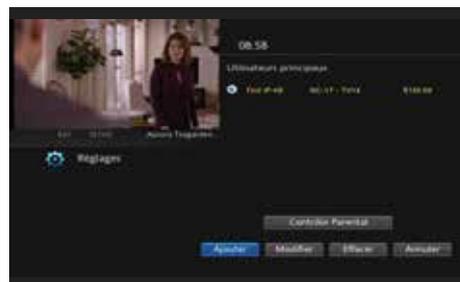
Le système de Réglages vous confirmera la première étape. Appuyez sur « OK ».

Le système vous présentera un second écran pour fixer le niveau de contrôle parental. Référez-vous à la section ci-dessus sur les choix de contrôle parental puis complétez en touchant l'option « M à J ».

Vous aurez une confirmation que le compte a été créé.

Pour avoir accès au sous-compte, vous devez terminer votre session du compte principal dans le système en choisissant l'option « Sortez » (la case « Ouvrir session » du sous-menu de Réglages doit être cochée dans le menu « Réglages/Préférences » pour pouvoir faire « Sortez »). Consultez la section ci-dessous sur la fonction « Sortez » pour la procédure.

Pour effacer un sous-compte, il faut le sélectionner dans l'onglet « Utilisateurs » et ensuite choisir la fonction « Effacer ».



9 FAVORIS

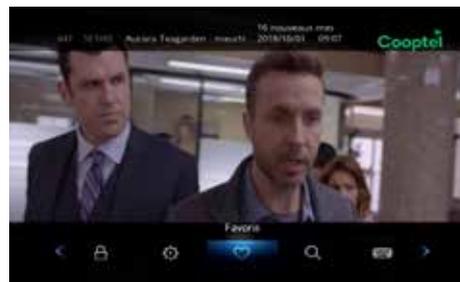
La fonction « Favoris »  vous permet de gérer votre liste de canaux favoris. Une fois que vous avez une liste établie, allez au guide étendu et appuyez sur la touche « GUIDE » de votre télécommande jusqu'à ce que l'onglet des favoris (avec le nom que vous lui avez désigné) apparaisse au guide. À partir de ce moment, et tant que l'onglet actif du guide est celui des favoris, lorsque vous changerez de canal, seulement les canaux favoris apparaîtront. Choisissez la fonction « Favoris » dans le menu pour gérer les fonctions.

Le système vous présente d'abord la possibilité de choisir une liste déjà établie, corriger la liste des favoris, en créer une ou l'effacer.

Vous pouvez donner un nom spécifique à votre liste de favoris. Pour entrer des lettres, il vous suffit de choisir le champ pour entrer le nom et d'appuyer ensuite sur « OK » pour faire apparaître un clavier. Faites un

« Tout effacer » et entrez le nom. Vous pouvez aussi utiliser la télécommande si votre nom de liste est simplement numérique.

Lorsque vous créez une liste, tous les choix de canaux vous sont présentés. Naviguez parmi la liste des canaux. Appuyez sur la touche « OK », ce qui placera le canal choisi dans votre liste et l'identifiera à l'aide d'une icône de cœur . Notez que vous pouvez aussi placer un canal dans votre liste de favoris pendant son visionnement en appuyant sur la touche « OK » de la télécommande et en choisissant l'option « Ajouter aux favoris » du sous-menu.



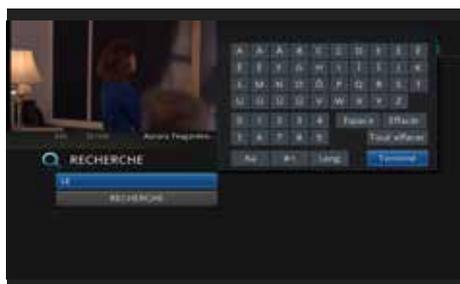
10 RECHERCHE

La fonction « Recherche »  vous permet d'effectuer une recherche d'émission en fonction de mots-clés. Une recherche se fait normalement dans les informations du guide, autant sur le titre de l'émission que les informations détaillées du programme. Dans le cas d'un enregistreur numérique personnel (enregistreur 2 chaînes), vous pouvez aussi faire une recherche parmi les émissions enregistrées sur votre disque dur. Sélectionnez l'option « Recherche » dans le menu.

Vous pouvez alors entrer des mots-clés en utilisant le clavier (touche « OK » de votre télécommande).

Dans l'exemple, nous avons inscrit intentionnellement un mot de recherche vague soit « LE » comme mot-clé.

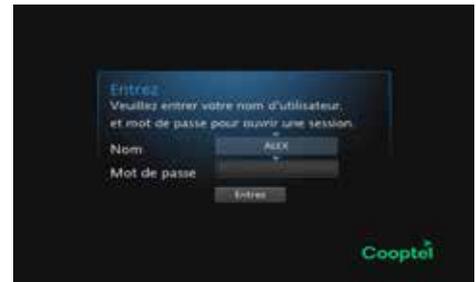
Le résultat de la recherche en utilisant le mot « LE » produit une liste de toutes les émissions dans le guide interactif de sept jours, les enregistrements et les vidéos sur demande qui contiennent le mot « LE », soit dans son titre ou dans l'information de programmation. Ainsi, plus la recherche est vague (comme dans cet exemple), plus vous risquez d'avoir une très longue liste d'éléments retrouvés.



11 SORTEZ

La fonction « Sortez »  est utilisée si vous avez établi des sous-comptes (voir les informations ci-dessus) et que la case « Ouvrir session » est cochée dans l'onglet « Préférences » du menu de « Réglages ». Si cette case n'est pas cochée, vous ne pourrez pas accéder à cette fonction du menu.

Lorsque vous avez quitté l'application, vous pourrez à nouveau entrer en indiquant votre mot de passe. Si vous avez des sous-comptes, allez au champ « Nom » et appuyez sur la touche « OK » de votre télécommande. Ensuite, sélectionnez le nom du compte principal ou sous-compte désiré puis entrez le mot de passe associé à ce compte.



12 TÉLÉ À LA CARTE

12.1. VISIONNEMENT DES HORAIRES

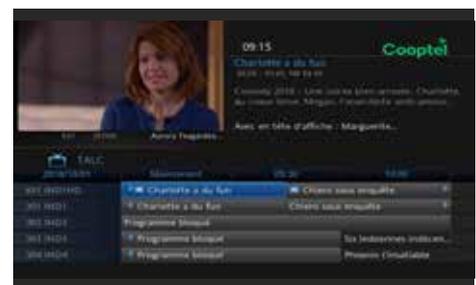
Votre NIP par défaut pour commander de la télé à la carte est 9999.

Habituellement, la limite de crédit pour les achats de télé à la carte est de 100 \$, avec la possibilité de l'augmenter ou de la réduire*.

La façon la plus rapide de consulter le guide de programmation des canaux à la carte est de sélectionner l'option « TALC » sur le menu principal.

En utilisant cette option du menu, le guide sera en mode TALC, donc en utilisant les touches CH+ et CH- de votre télécommande, vous passerez uniquement d'un canal à la carte à un autre. Vous devrez appuyer sur la touche « GUIDE » quelques fois de plus pour revenir par la suite à un mode de guide qui vous convient (ex.: Tous, Abonné, Favoris, etc.).

Vous pouvez aussi accéder normalement au guide étendu en utilisant la touche « GUIDE » de votre télécommande évoluée, et en entrant le numéro 301, ce qui vous mènera à la programmation à la carte sans changer le mode du guide.



* Certaines conditions s'appliquent.

12.2. TRANSACTIONS ET CONFIRMATION

Lorsque vous accédez à une chaîne télé à la carte dont l'émission n'est pas encore achetée, le système affichera les informations, mais l'émission sera bloquée tant qu'une transaction ne sera pas confirmée et que l'heure de diffusion ne sera pas arrivée.

Vous pouvez procéder à un achat si votre profil le permet et si la limite de crédit vous permet de faire des transactions supplémentaires.

Pour des questions sur votre crédit, contactez le Service à la clientèle de Cooptel.

Pour procéder, allez au guide étendu sur les canaux 301 à 305 (651 si vous êtes abonné à la chaîne HD) et choisissez la programmation voulue (qui n'est pas encore commencée dans le temps) et appuyez sur la touche « OK » de votre télécommande.

Choisissez alors la fonction « Achetez le Programme à la carte » du menu qui vous est présenté. Appuyez sur la touche « OK ».

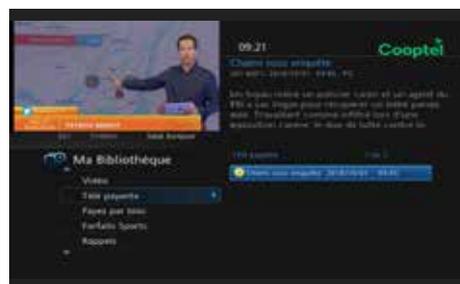
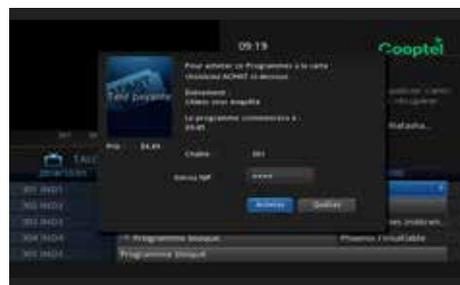
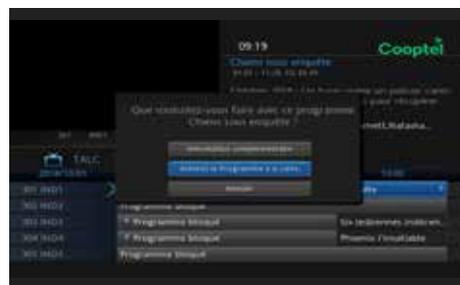
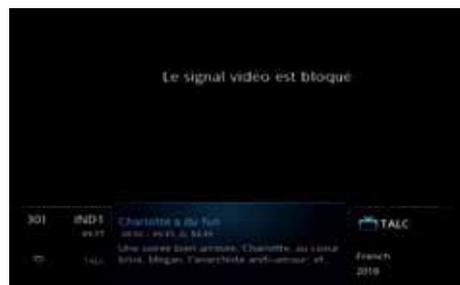
Le système vous indiquera alors le prix pour faire cette transaction. Si vous voulez toujours procéder, vous devrez entrer votre NIP (sauf si vous n'avez pas coché la case « Activer le NIP » dans l'onglet « Utilisateurs » du menu « Réglages »). Si vous avez oublié votre NIP, Cooptel pourra vous le donner à nouveau.

Entrez votre NIP si requis. Si la case « Partager » de l'onglet « Préférences » du menu « Réglages » est cochée, vous aurez aussi la possibilité de permettre le visionnement de cette émission sur tous vos décodeurs dans la résidence. Sélectionnez ensuite « Achetez » pour conclure.

Si vous accédez au guide, vous verrez une icône d'horloge sur le canal et l'heure choisie. Ceci confirme que la transaction est enregistrée et qu'un rappel a été programmé pour vous en avertir dans un délai de rappel selon la valeur fixée dans l'onglet « Préférences » du menu « Réglages ».

Vous pouvez aussi avoir une confirmation en accédant dans le menu « Coffre », sous l'onglet « Télé payante » pour visualiser vos achats d'émissions qui ne sont pas encore débrouillées.

Vous pourrez alors visionner la programmation au moment indiqué dans le guide étendu.

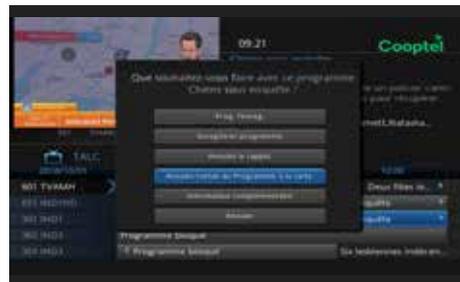


12.3. ANNULER UNE TRANSACTION

Tant que l'heure de la présentation de l'émission achetée n'est pas arrivée et que l'émission n'est pas débrouillée, vous avez l'option d'annuler sans frais une transaction.

Vous pouvez annuler une émission en la repérant sur le guide étendu et en appuyant sur la touche «OK» de votre télécommande. Ceci vous donnera des choix, dont la possibilité d'annuler la transaction.

Une autre façon de l'annuler est de retrouver l'émission dans l'onglet «Télé payante» du menu «Coffre» et d'appuyer sur «OK» pour choisir «Annulez l'achat du Programme à la carte»



13 UTILISATION DE L'ENP (ENREGISTREUR NUMÉRIQUE PERSONNEL)

13.1. MENU DE L'ENP

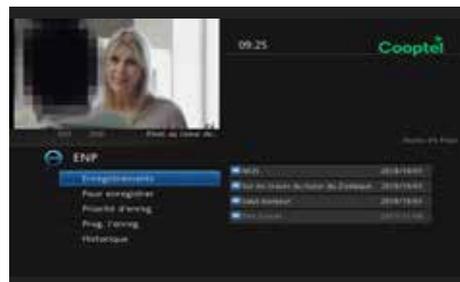
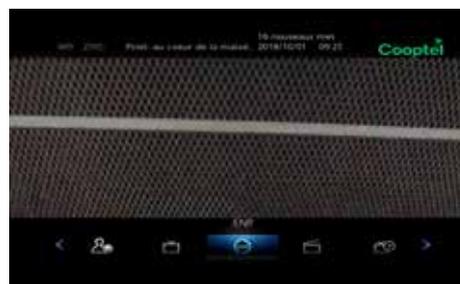
Lorsque vous utilisez l'ENP (enregistreur 2 ou 4 chaînes), votre menu a une fonction de plus, soit celle nommée «ENP» avec l'icône . Choisissez cette fonction.

Le menu «ENP» vous présente cinq options de base.

- **Enregistrements:** vous donne une liste;
- **Pour enregistrer:** indique des émissions futures déjà programmées;
- **Priorité d'enregistrement:** s'il y a lieu, indique la priorité des émissions dont vous faites l'enregistrement de la série en cas de conflit de programmation;
- **Programmer l'enregistrement:** pour programmer manuellement un enregistrement;
- **Historique d'enregistrement:** vous indique les activités passées de l'ENP.

Si vous sélectionnez la fonction «Enregistrements», un sous-menu apparaîtra; ce qui vous permettra de visualiser la liste complète (tous), ou les trier en ordre croissant ou décroissant par date, titre, la chaîne sur laquelle le programme a été enregistré, et si le programme a été visionné ou non.

Notez aussi que le menu vous indique le pourcentage (%) d'utilisation de l'espace disque total. Une émission enregistrée en HD consomme beaucoup plus d'espace disque qu'une émission standard.



13.2. ENREGISTREMENT DE BASE

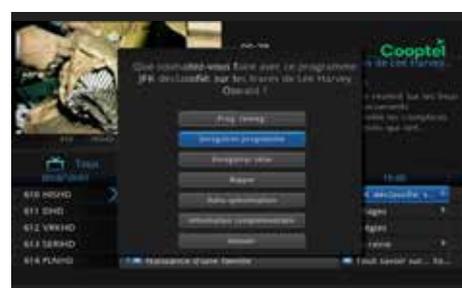
Il y a plusieurs façons de démarrer un enregistrement. Une façon rapide de démarrer un enregistrement est de simplement appuyer sur la touche « ENREGISTRER »  de votre télécommande évoluée, ce qui démarre immédiatement l'enregistrement du canal que vous visionnez.

Si vous allez au guide, vous constaterez qu'il y a une icône d'enregistrement (gros point rouge) sur ce canal. S'il y a un enregistrement en cours, vous verrez aussi un témoin rouge sur la façade du décodeur.



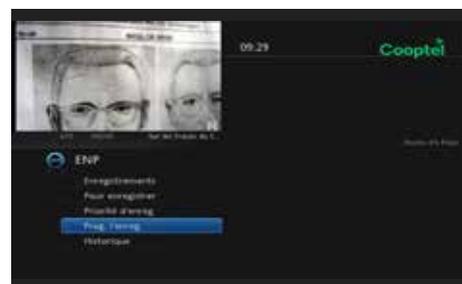
Notez que votre ENP dispose d'au minimum un double syntonisateur de canal. Vous pouvez donc visionner (ou enregistrer) à ce moment plus d'une chaîne sans affecter la programmation en cours. Cependant, pour le terminer, vous devrez retourner au canal qui se fait enregistrer.

Vous pouvez aussi démarrer un enregistrement sur le canal que vous regardez ou ailleurs sur le guide étendu en appuyant sur la touche « OK » de la télécommande et en choisissant l'option « Enregistrer programme » du sous-menu.



La programmation d'un enregistrement peut aussi se faire à partir du menu « ENP », accessible dans le menu principal ou en appuyant sur la touche « PVR » de votre télécommande. Allez à l'option « Programmer l'enregistrement ».

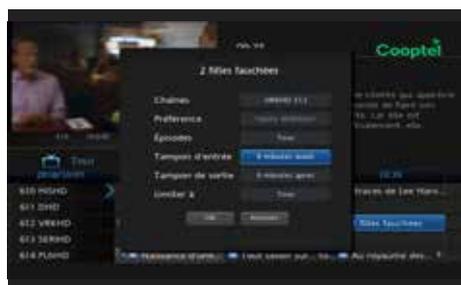
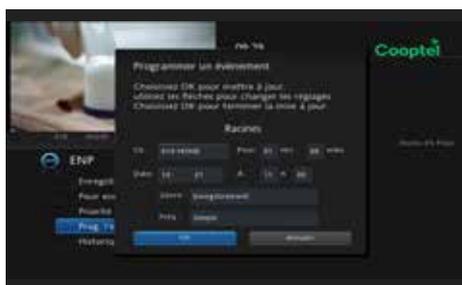
Vous verrez alors un écran pour vous permettre de spécifier le canal à enregistrer, à quelle date et pour combien de temps, et s'il s'agit d'un enregistrement unique ou répétitif.



Un enregistrement de base peut aussi être modifié. En choisissant l'enregistrement, par exemple sur le guide étendu ou par un autre moyen, et en appuyant sur la touche « OK » de votre télécommande, vous aurez accès à certaines options, dont celle d'« Éditer l'enregistrement ».

Vous pourrez alors ajouter un tampon d'entrée et de sortie pour éviter de perdre quelques secondes ou minutes d'enregistrement si jamais il y a non-concordance de l'heure de diffusion par rapport à l'heure du système de Cooptel Télé.

Il existe quelques façons d'annuler un enregistrement. Vous pouvez l'annuler



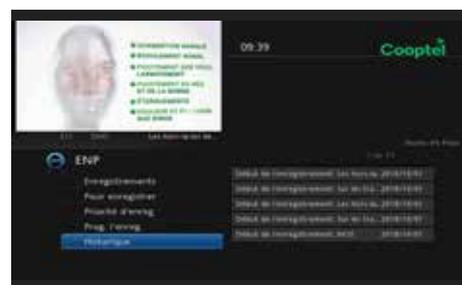
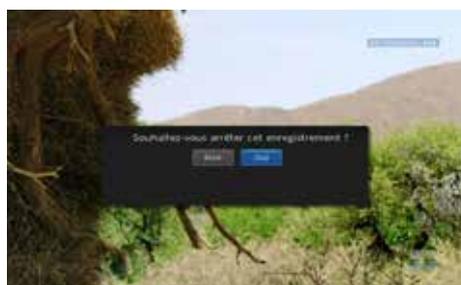
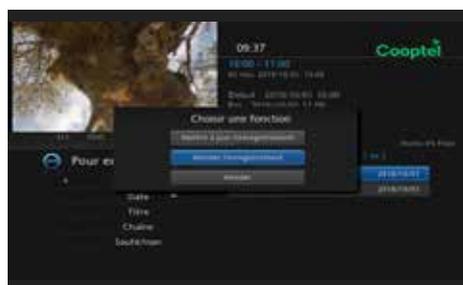
bien avant son début, en le choisissant dans la liste des enregistrements programmés. Celle-ci est accessible dans l'option « Pour enregistrer » du menu « ENP » (aussi accessible avec la touche « PVR » de votre télécommande). Notez que cette même façon vous indique aussi les enregistrements en cours avec un bouton rouge pour confirmer que l'émission est en enregistrement.

Choisissez l'enregistrement programmé que vous désirez annuler parmi la liste. Le système vous présentera alors des choix, dont « Annuler l'enregistrement ».

En tout temps, vous pouvez aussi terminer un enregistrement en cours en appuyant sur la touche « ARRÊT » de votre télécommande (attendre la confirmation de votre demande sur l'écran). Une fois l'enregistrement terminé, le témoin rouge du décodeur s'éteindra.



VOUS POUVEZ AUSSI CONSULTER LA FONCTION « HISTORIQUE D'ENREGISTREMENT » ACCESSIBLE SUR LE MENU « ENP », CE QUI AFFICHERA TOUTES LES ACTIVITÉS DE DÉBUT ET DE FIN D'ENREGISTREMENTS.



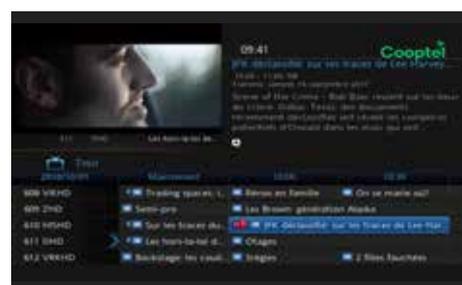
13.3. ENREGISTREMENT D'UNE SÉRIE

Cooptel Télé vous permet de gérer facilement les enregistrements multiples d'une série. Ainsi, vous pouvez enregistrer les parutions sur tous les canaux ou un seul, enregistrer de préférence en HD ou SD, enregistrer seulement les nouveaux épisodes ou tous et spécifier le nombre d'enregistrements que vous voulez faire. Tout cela avec seulement quelques touches de votre télécommande.

Tout comme pour un enregistrement de base, qui peut se faire simplement en appuyant sur la touche « ENREGISTRER »  de votre télécommande pour immédiatement démarrer un enregistrement du canal visionné, vous pouvez également activer un enregistrement d'une série en appuyant deux fois sur la touche « ENREGISTRER ».

Vous pouvez aussi sélectionner une émission dans le guide et appuyer sur la touche « OK », ce qui vous présentera des options dont celle d'« Enregistrer série ».

Lorsqu'il y a enregistrement de série, l'émission en question (ainsi que sa répétition dans le temps et sur les autres canaux, s'il a été réglé ainsi) sera identifiée dans le guide avec une icône d'enregistrement de série, soit  pour un enregistrement normal de série ou  s'il s'agit d'une émission sautée (voir ci-dessous pour explications) ou d'une qualité d'émission (HD ou SD) de moindre préférence (voir ci-dessous).



13.3.1. Fonction « Pour enregistrer »

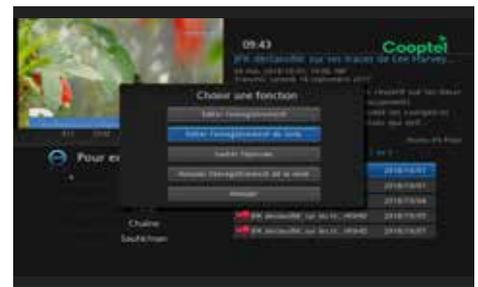
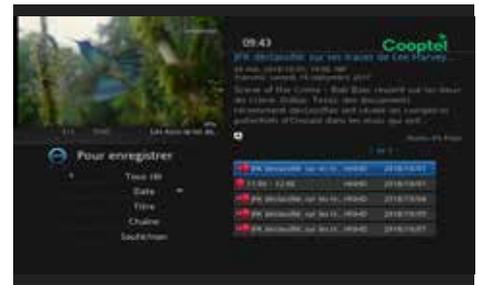
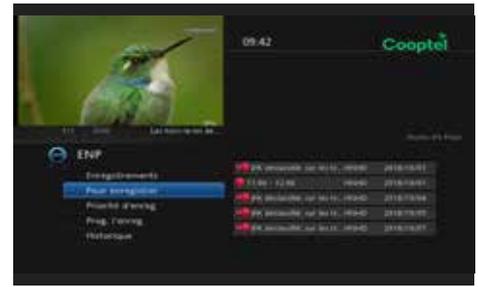
Vous pouvez consulter la liste des enregistrements de séries programmés en allant sur le menu « ENP » sous l'option « Pour enregistrer » (aussi accessible avec la touche « PVR » de votre télécommande).

Selon les règles que vous aurez établies pour enregistrer des émissions de séries (voir ci-dessous), vous verrez alors possiblement la même émission qui s'enregistre, par exemple, sur deux canaux à la fois ou à plusieurs heures de la même journée. Certaines icônes pourraient être en gris en plus de ceux qui seront en rouge.

Une fois que vous aurez programmé un enregistrement de série, il vous est possible d'éditer ses paramètres pour enregistrer en fonction de ce que vous préférez. Choisissez d'abord l'émission sur le guide étendu ou par un autre moyen et appuyez sur la touche « OK ». On vous présentera alors un menu de plusieurs options, dont celle d'« Éditer l'enregistrement de série ».

Avec cette sélection, on vous présentera un menu d'option d'édition, dont celles-ci.

- **Chaînes:** un canal en particulier ou peu importe (attention, vous ne pouvez pas enregistrer plus de deux canaux à la fois, alors si la même émission est diffusée sur plusieurs chaînes en même temps, vous aurez un conflit de programmation);
- **Préférence:** SD ou HD (ce dernier bien entendu si vous êtes abonné au service HD);
- **Épisodes:** tous ou nouveautés seulement (attention, l'épisode ne doit jamais avoir été diffusé même en anglais pour être considéré comme nouveau);
- **Tampons d'entrée et de sortie:** pour ajouter du temps supplémentaire au début et la fin d'un enregistrement (par rapport au temps sur le guide);
- **Limiter à: 1, 5, 10 épisodes ou tous** (attention, en fonction de l'espace disque qu'il vous reste, si vous utilisez l'option « Tous », éventuellement vous pourriez enregistrer par-dessus des émissions enregistrées).

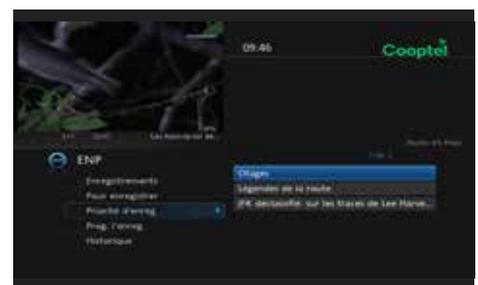
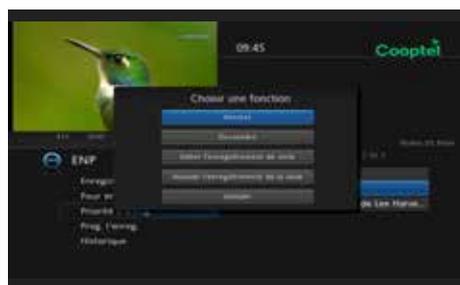
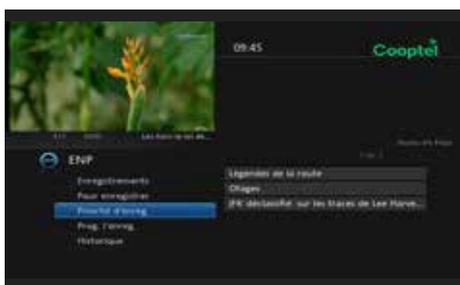


13.3.2. Fonction « Priorité d'enregistrement »

La « Priorité d'enregistrement » accessible dans le menu « ENP » est valide seulement lorsqu'il y a des enregistrements de série actifs (les enregistrements de base sont toujours considérés de plus haute priorité). Ceci identifie la série qui a la priorité si jamais il y a un conflit de programmation de vos émissions. Dans l'exemple, nous avons trois enregistrements de séries et nous voulons hausser la priorité de la deuxième série en cas de conflit.

En appuyant sur la touche « OK » sur la deuxième ligne d'émission, un sous-menu de plusieurs choix sera présenté, dont la possibilité de monter ou descendre en priorité. Ici, nous montons la priorité.

Après ceci, on constate que la série anciennement en deuxième priorité est maintenant en première priorité et seulement des enregistrements de base (non de série) peuvent empêcher son enregistrement (avec deux enregistrements de base).



13.3.3. Sauter un épisode d'un enregistrement de série

Il vous est possible de sauter un épisode particulier d'un enregistrement de série, tout en gardant la programmation active. Allez sur le guide et choisissez l'épisode à sauter qui est identifié par l'icône d'enregistrement de série (soit une des répétitions de la même journée ou une journée en particulier), et appuyez sur la touche «OK». On vous présentera alors des options, dont celle de «Sauter l'épisode».

Une fois que vous avez sauté une émission, l'icône passera du rouge au gris.

13.3.4. Terminer un enregistrement de série

Vous pouvez terminer un enregistrement de série en tout temps. Choisissez sur le guide l'émission de série identifiée avec l'icône d'enregistrement de série et appuyez sur «OK». On vous présentera alors un menu avec plusieurs options, dont celle d'«Annuler l'enregistrement de la série».

Avec ce choix, les icônes d'enregistrement de série disparaîtront pour cette émission dans le guide. De plus, cet enregistrement de série disparaîtra aussi de la liste «Pour enregistrer» dans le menu «ENP».



13.4. LISTE DES ENREGISTREMENTS

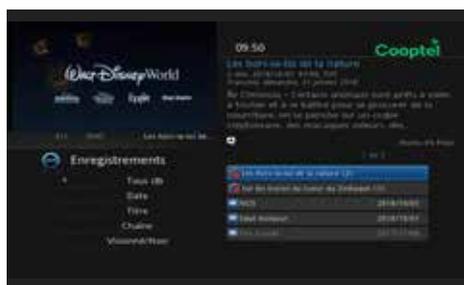
Vous pouvez consulter la liste complète de vos enregistrements sur le disque dur en choisissant l'option «Enregistrements» du menu «ENP». L'affichage de base montre un résumé de tous les enregistrements.

Dans certains cas (particulièrement lors d'enregistrements de série), l'option «Tous» affichera le nom d'une émission quelconque, mais sans les autres informations comme sa durée, le canal et la date. L'affichage indiquera seulement un chiffre près du nom. Ceci indique que le détail sera affiché lorsque vous aurez sélectionné cette ligne.

Une fois la ligne sélectionnée, notez que l'option «Tous» a maintenant le nom de l'émission et tous les enregistrements de cette émission sont maintenant affichés à droite.

D'autres options existent pour visionner la liste complète des enregistrements. Vous pouvez la visualiser par :

- Titre (ordre ascendant ou descendant) ;
- Date (de la plus récente ou de la plus ancienne) ;
- Chaîne (ordre ascendant ou descendant) ;
- Choix de visionné ou non (visionné étant gris et non visionné étant blanc).

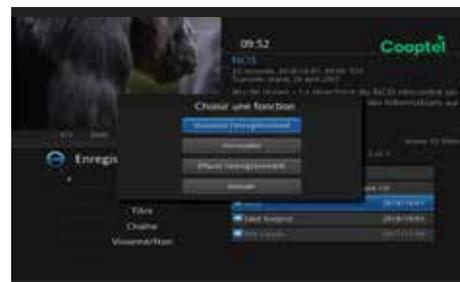


13.5. VISIONNER VOS ENREGISTREMENTS

Pour visionner un enregistrement, allez au menu « ENP » dans la section « Enregistrements » (accessible aussi par la touche « PVR » de votre télécommande). Choisissez l'émission que vous voulez regarder.

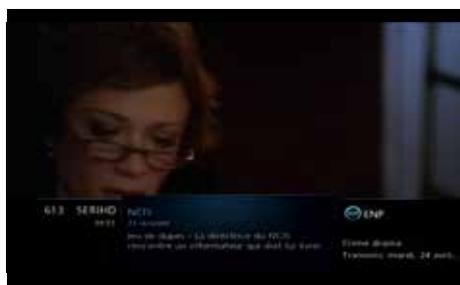
Si vous avancez rapidement et vous vous rendez au bout de l'enregistrement, ou encore appuyez sur le bouton « ARRÊT » de votre télécommande, vous retournerez à l'émission en direct à ce moment.

En appuyant sur la touche « OK », on vous présentera un menu dont la première option est « Visionner l'enregistrement ». Choisissez cette option pour démarrer le visionnement.



Lors d'un visionnement sur disque, un deuxième indicateur vert apparaît sur la façade de l'ENP.

Dans l'exemple ci-contre, nous visionnons une émission enregistrée. Notez l'indicatif « ENP » en bas à droite au lieu de « En direct » pour confirmer que c'est un enregistrement lorsque nous appuyons sur la touche « INFO » de la télécommande.

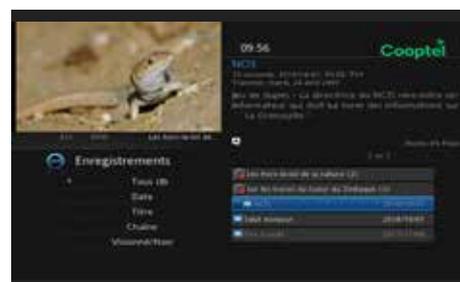
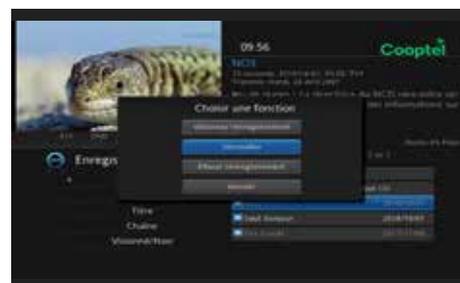


En visionnant une émission enregistrée, il est possible d'avancer ou reculer plus rapidement, mettre l'émission en pause ou arrêter. Ici, nous sommes à deux fois la vitesse normale.

13.6. GÉRER VOS ENREGISTREMENTS

En plus de visionner vos enregistrements, les autres options accessibles du même endroit dans le menu « ENP » sont la possibilité de verrouiller un enregistrement ou de l'effacer. Ceci devient des actions à considérer lorsque vous constatez que le pourcentage (%) d'utilisation de votre disque approche sa pleine capacité.

Verrouiller un enregistrement protège l'émission contre son remplacement par une autre émission lorsque le disque est plein et que le système a une commande pour enregistrer une autre émission. Allez au menu « ENP » dans l'option « Enregistrements » et choisissez l'émission à verrouiller. Appuyez sur « OK », ce qui vous présentera un menu de quelques choix dont « Verrouiller ».



UNE ÉMISSION VERROUILLÉE AURA UNE ICÔNE DE VERROUILLAGE QUI LUI SERA ATTRIBUÉE LORSQUE VOUS AFFICHEREZ LES ENREGISTREMENTS.

Effacer un enregistrement libère de l'espace de disque et évite d'enregistrer par-dessus d'autres émissions que vous auriez peut être préféré conserver ou encore n'aviez pas visionnées. Allez au menu « ENP » dans l'option « Enregistrements » et choisissez l'émission à effacer. Appuyez sur « OK », ce qui vous présentera un menu de quelques choix, dont « Effacer l'enregistrement ».

Le système vous demandera alors une confirmation avant d'effacer cet enregistrement.

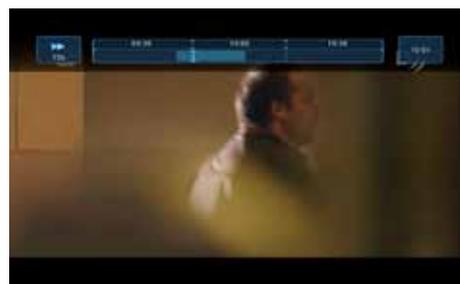
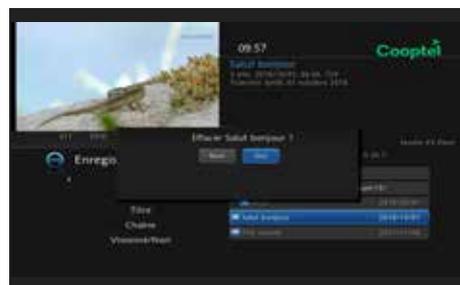
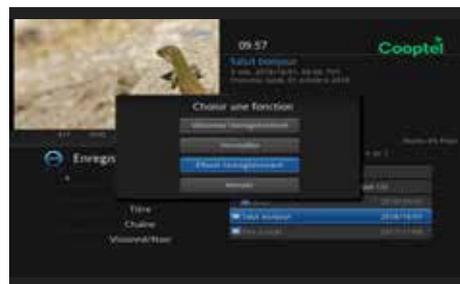
13.7. VISIONNEMENT EN MODE PAUSE DE TÉL EN DIRECT

L'ENP enregistre continuellement le canal qui est syntonisé sur votre téléviseur. Cette fonction permet de visualiser en mode Pause de télé en direct.

Si vous regardez une émission en direct et désirez faire une pause, alors n'hésitez pas à appuyer sur la touche « PAUSE » **||** de votre télécommande. Vous ne perdrez pas une minute de votre programmation. À partir de ce moment, vous pourrez observer une barre d'échelle de temps en haut de votre écran, ce qui indique l'enregistrement en cours. Tant que vous ne changez pas le canal, vous continuez à enregistrer celui-ci.

Vous pourrez ensuite poursuivre l'écoute de l'émission. Si vous augmentez la vitesse (jusqu'à 100 X selon la quantité enregistrée), vous pourrez éventuellement reprendre le temps perdu et arriver au temps réel de la diffusion (particulièrement intéressant pour faire une pause pendant les publicités). Par contre, ne changez pas le canal si vous souhaitez voir ce qui a été enregistré de cette façon, car ce n'est qu'un enregistrement temporaire.

De plus, notez que tant que vous ne changez pas de canal, puisque l'ENP enregistre constamment, vous pouvez reculer pour voir la même émission à nouveau et même les émissions précédentes, à condition de ne pas avoir changé le canal. Dès que vous changez le canal, tout est perdu et l'enregistrement commencera à nouveau.

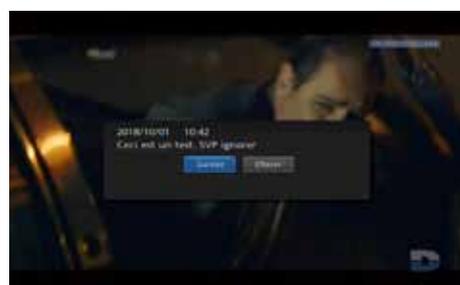
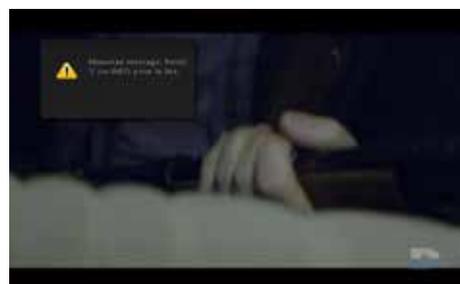


14 MESSAGES DE COOPTEL

Notez que vous pourriez recevoir des messages de Cooptel sur votre téléviseur. Nous publions sporadiquement des messages d'intérêt général pour informer les membres Cooptel d'un événement spécial sur un canal ou d'une panne de service planifiée dans le but de faire des mises à jour du système, par exemple. Nous sommes également capables de joindre, à l'aide de notre messagerie, un sous-ensemble d'abonnés tels que les citoyens d'une municipalité en particulier. Finalement, nous pourrions également envoyer un message ciblé destiné à un seul client.

Si vous regardez la télévision au moment où Cooptel diffuse un message à votre attention, vous verrez un indicateur apparaître à l'écran. Pour lire le message, appuyez sur la touche « INFO » de votre télécommande.

Si, par contre, vous ne regardez pas la télévision au moment de la diffusion ou encore vous laissez l'indicateur de message à l'écran sans appuyer sur la touche « INFO » de votre télécommande, l'indicateur ne sera plus affiché à l'écran. Le message sera alors déposé dans le coffre. Consultez la section intitulée « Coffre » dans ce guide pour savoir comment y accéder.



APRÈS AVOIR LU LE MESSAGE, LE SYSTÈME VOUS DONNERA LE CHOIX DE LE CONSERVER EN MÉMOIRE OU DE L'EFFACER.

14.1. SIGNAL BLOQUÉ

Si vous obtenez le message suivant, c'est que vous tentez d'accéder à un canal auquel vous n'êtes pas abonné. Si vous désirez vous abonner à cette chaîne, veuillez appeler le Service à la clientèle de Cooptel.



15 ENREGISTREUR À DIFFUSION MULTIPLE (EDM)

Profitez des fonctionnalités de votre ENP ailleurs dans votre résidence sans devoir vous procurer des ENP additionnels. Chaque décodeur dans votre résidence pourra syntoniser un canal en direct disponible sur Cooptel Télé ou encore, vous pourrez visionner du contenu enregistré sur le disque dur de l'ENP. Jusqu'à cinq décodeurs peuvent accéder au service en même temps (y compris l'ENP lui-même).

Ce service est compatible au contenu haute définition (HD) et le contenu non-HD. Cependant, vous devez être abonné au service HD de Cooptel Télé pour pouvoir enregistrer et visionner du contenu HD. De plus, si certains de vos décodeurs ne sont pas compatibles au HD, vous ne pourrez pas enregistrer et capter des émissions HD à partir de ces décodeurs.

Si vous aviez déjà le service Cooptel Télé à votre résidence avec les décodeurs compatibles incluant au moins un ENP, et que vous décidez d'ajouter l'EDM par la suite, aucune visite de technicien n'est requise.

15.1. ÉCRAN PRINCIPAL ENP

En appuyant sur le bouton « PVR » ou le bouton avec l'icône  (selon le modèle de votre télécommande), vous verrez sur votre écran télé, rattaché à un décodeur non-ENP, ce qui suit. Ceci vous permet de voir ce qui est disponible sur le disque dur de l'ENP, de demander un enregistrement et autre fonction. Cet écran est identique à celui sur l'ENP lui-même.



15.2. LIMITATIONS DU SERVICE

Le service EDM de Cooptel Télé a très peu de limitations, mais il faut quand même les reconnaître.

- Quelques situations spécifiques de branchement: lors de votre branchement initial au service de Cooptel Télé, si votre service est assuré par un modem « VDSL » (pas applicable aux abonnés desservis par fibre optique), il y a quelques situations de branchement où le technicien de Cooptel a dû utiliser un mode spécial de branchement physique compte tenu de la limitation de bande passante possible à l'adresse en question. Bien que cette situation soit exceptionnelle, si vous en faites partie, vous aurez alors deux modems « VDSL » chez vous. Si tel est le cas, Cooptel ne peut malheureusement pas vous offrir ce service;
- Il n'est pas possible de visionner du contenu HD à partir d'un décodeur non-HD. Dans ce cas, vous obtiendrez un message d'erreur. L'inverse cependant (un décodeur HD accède à un enregistrement SD) est possible;

- Chaque décodeur rattaché au service EDM fonctionne de manière indépendante des autres. Ainsi, deux décodeurs, par exemple, dans la maison peuvent visionner le même enregistrement sur le disque dur de l'ENP, mais il n'est pas possible d'arrêter une émission sur un décodeur et transférer le même signal sur un autre. Vous pouvez cependant arrêter un visionnement sur un décodeur et si vous notez le temps approximatif de visionnement, vous pouvez demander de revoir ce même enregistrement sur un autre décodeur et avancer rapidement pour vous rendre approximativement à l'endroit où vous aviez terminé sur un autre décodeur ;
- Il y a un maximum de cinq canaux logiques dans un réseau client quelconque. Ainsi, jusqu'à cinq décodeurs, incluant l'ENP lui-même, peuvent accéder au disque dur de l'ENP, visionner du contenu, enregistrer et faire d'autres fonctions ;
- La fonction PTD (pause de télé en direct), c'est-à-dire utiliser le bouton  pour arrêter temporairement un visionnement d'émission en direct, est seulement disponible sur l'ENP lui-même. Tout décodeur peut cependant, sur le même service EDM, faire une pause de visionnement de contenu enregistré en utilisant ce même bouton de télécommande.

15.3. CONSIGNES DE DÉPANNAGE

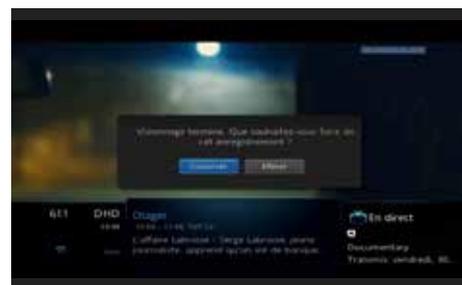
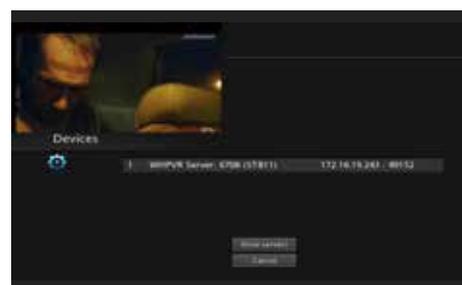
15.3.1. Confirmer que le service est activé

À l'aide du bouton « MENU » sur votre télécommande, regardez le menu sur les appareils non-ENP. Si vous voyez « ENP » parmi les fonctions disponibles, votre service est activé.

Une autre façon de confirmer si vous avez le service EDM activé sur votre Cooptel Télé est de composer sur votre télécommande le code 00001232. Ceci vous affichera une confirmation si vous avez le service ou non.

15.3.2. Regarder un enregistrement qui n'apparaît plus dans le menu ENP

Il se pourrait qu'une autre personne chez vous ait visionné l'enregistrement, par exemple sur un autre décodeur, et à la fin de l'émission, le système demande à la personne si elle souhaite conserver ou effacer l'enregistrement. Si cette personne efface l'émission, elle ne sera plus disponible sur le disque alors aucun décodeur n'y aura accès par la suite.



16

SOUTIEN TECHNIQUE ET AUTRES SOURCES D'INFORMATION

450 532-3141, option 5

1 866 532-2252, option 5

Au besoin, référez-vous à notre site Web Cooptel : www.cooptel.ca pour accéder à la version complète du guide.

DOMINEZ VOTRE TÉLÉ

avec Cooptel sur demande

Prenez le contrôle sur vos émissions et vos chaînes préférées
et profitez de nouveautés et contenu exclusif.*



**INFORMEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT SUR
NOTRE SERVICE VSD!**

*Certaines conditions s'appliquent.

**UNE SÉLECTION
CROISSANTE
DE CONTENU!**

GUIDE DE COOPTEL SUR DEMANDE

Afin d'accéder à l'interface du contenu sur demande :

1. À partir de la télécommande, appuyez sur le bouton « MENU ».
2. Choisissez l'option « Sur Demande ».

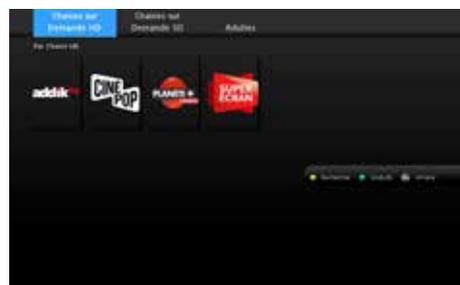


DANS LE HAUT DE L'INTERFACE VSD, VOUS AVEZ DIFFÉRENTES CATÉGORIES :

« Chaînes sur Demande HD », « Chaînes sur Demande SD », « Adultes », « Films sur Demande HD », « Films sur Demande SD », etc.

Les « Chaînes sur demande » sont des chaînes pour lesquelles vous êtes présentement abonné. Le contenu de cette chaîne est alors gratuit. Si la chaîne n'est pas affichée, vous n'êtes pas abonné à ce canal.

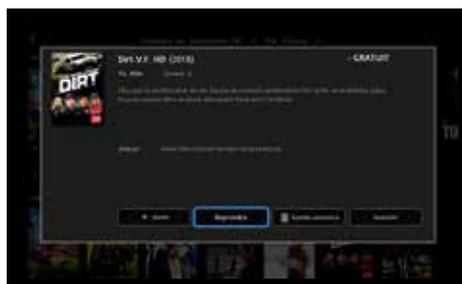
Les sections « Films sur Demande HD » et « Films sur Demande SD » sont des films payants (location). Vous pouvez accéder gratuitement à une bande-annonce avant de procéder à la location d'un film. Les films HD sont plus cher que les films en format SD. Une location de film (HD et SD) est d'une durée de 48 heures. Vous pouvez ainsi visionner le film autant de fois que vous le souhaitez pendant cette période. Il est important de savoir qu'il n'est pas possible d'enregistrer les films sur demande.



POUR REVOIR LE FILM UNE FOIS LOUÉ, IL EST POSSIBLE D'Y ACCÉDER DE DEUX FAÇONS :

1. Il est possible de sélectionner le film déjà loué et simplement faire « Reprendre ».
2. Il est possible de voir la liste de tous les films loués et encore actifs pour un nouveau visionnement dans la section « Ma Bibliothèque ». Vous voyez alors la liste des films loués.

Il suffit de sélectionner son choix et de reprendre le visionnement.

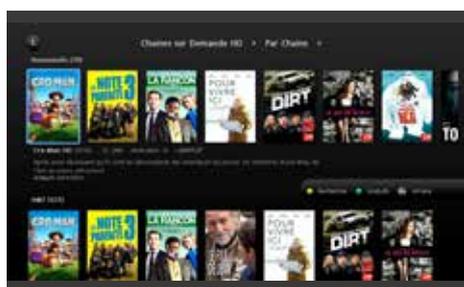
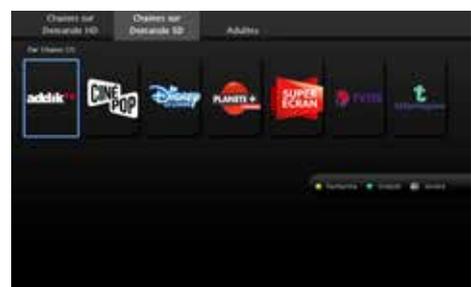


Les « Chaînes sur Demande » en SD et HD offrent différents canaux.

Lorsque vous sélectionnez une chaîne, le contenu est classé par sous-catégories. Vous pouvez vous déplacer dans une catégorie avec les flèches gauche et droite de la télécommande. Vous pouvez changer de catégorie avec les flèches haut et bas de la télécommande.

Lorsque vous choisissez une émission en appuyant sur le bouton « OK » de la télécommande, vous aurez un synopsis de l'émission et vous aurez la possibilité de voir la bande-annonce (optionnelle dans certains cas) ou de débiter la lecture du film ou de l'émission.

Vous pouvez également effectuer la recherche d'une émission en appuyant sur le bouton JAUNE de la télécommande. Vous devez utiliser les flèches de la télécommande pour vous déplacer dans les lettres et vous devez appuyer sur « OK » sur la télécommande afin de sélectionner une lettre. Pour lancer la recherche, sélectionnez ensuite la case « Rechercher ».



RÉSULTAT D'UNE RECHERCHE



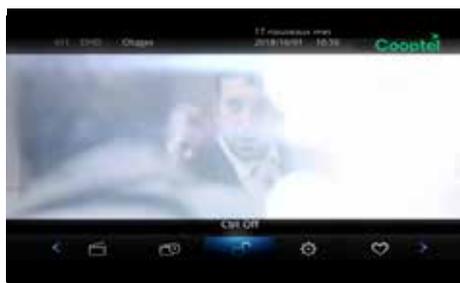
SECTION ADULTES:

Lorsque le « Contrôle Parental » est activé sur un compte, vous devez déverrouiller le contrôle parental afin d'accéder à cette catégorie. Si le « Contrôle Parental » est activé, voici ce que vous obtiendrez en tentant d'accéder à la catégorie « Adultes » :

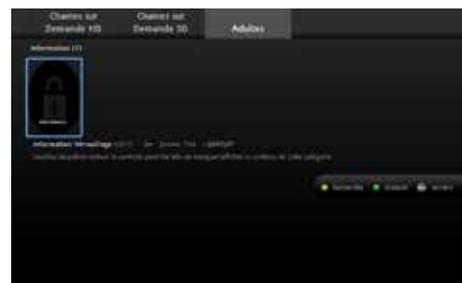
Contrôle parental activé
(cadenas verrouillé)



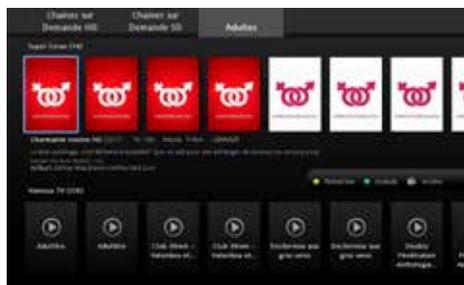
Contrôle parental désactivé
(cadenas déverrouillé)



Affichage de la catégorie « Adultes » :



Lorsque le « Contrôle Parental » est désactivé, vous pouvez accéder à la catégorie « Adultes ».



18 COMMENT CONTRÔLER LE CONTENU ADULTE DE COOPTEL SUR DEMANDE

Sur votre télécommande, appuyez sur le bouton « MENU » et sélectionnez l'option « Sur Demande ». Vous y trouverez différents types de contenu selon le forfait que vous possédez. De plus, selon le diffuseur, certaines chaînes proposent à différents moments ou encore de façon continue du contenu pour adultes seulement.

Si vous désirez exclure du contenu Adultes, il suffit de suivre les instructions suivantes :

1. À partir de votre télécommande, appuyez sur « MENU » et ensuite « Réglages ».
2. Entrez votre mot de passe (1234, 4321, 9999 ou les 4 derniers chiffres de votre numéro de téléphone).
3. Choisissez la section « Préférences ».

4. Cochez l'option « Contrôle Parental » puis sélectionnez « MàJ » afin d'appliquer l'activation du contrôle parental.

5. Par la suite, choisissez l'option « Utilisateurs ».

6. Puis, choisissez l'option « Contrôle Parental ».

7. Et effectuez les changements suivants :

- a. Classement: R
- b. Classement Télé: TV-14
- c. Sans délai: 300 minutes
- d. ***Bloquer: NE PAS COCHER CETTE CASE et NE PAS COCHER LES AUTRES CASES (S, L, D, V, F), car celles-ci servent à vous offrir du contenu acceptable.**

Sans délai: vous pouvez fixer le déverrouillage automatique jusqu'à 1440 minutes, soit 24 heures. Ceci permet de fixer temporairement le contrôle parental si, par exemple, vous quittez et laissez une gardienne avec les enfants.

Si vous avez un questionnement ou que vous voulez de l'aide pour vos services, n'hésitez pas à appeler le Service à la clientèle au 1 888 532-2667 ou le Soutien technique au 1 866 532-2252, option 5.



APPLICATION MATÉLÉ DE COOPTEL

Une fois que vous avez téléchargé l'application via Google Play ou App Store et l'avez démarrée sur votre appareil mobile, vous obtenez ceci :

Nom d'utilisateur : l'identifiant de votre décodeur.

Mot de passe : 1234 ou 4321 ou pour les nouveaux clients, les quatre derniers chiffres du numéro de téléphone de votre compte.



Après avoir appuyé sur « Connectez-vous », vous obtiendrez le menu d'accueil :

En premier, il faut sélectionner « Votre appareil », encadré dans l'image suivante :

Vous obtiendrez ceci :



Si vous avez plus d'un décodeur, vous voyez plusieurs STB, vous devez alors sélectionner le décodeur sur lequel vous désirez vous connecter.

Dans le haut de l'écran d'accueil, une fois la sélection de votre décodeur effectuée, vous pouvez voir sur quel STB vous êtes :

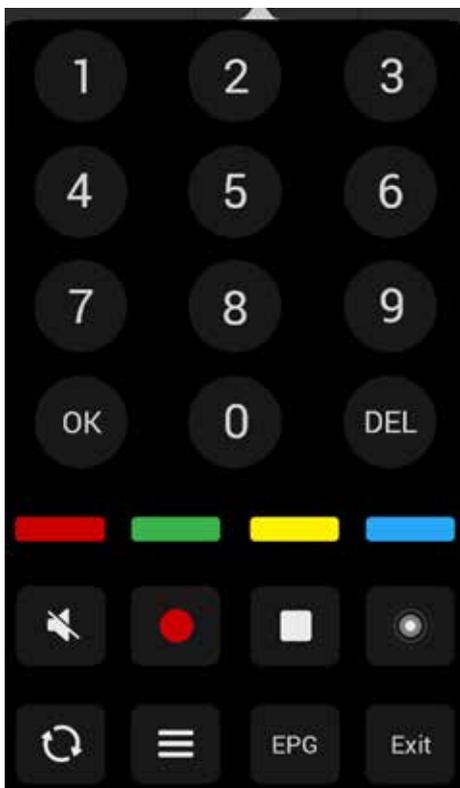
Une fois la sélection de votre décodeur effectuée, vous appuyez sur l'icône de la télécommande :





Par la suite, vous obtiendrez ceci :

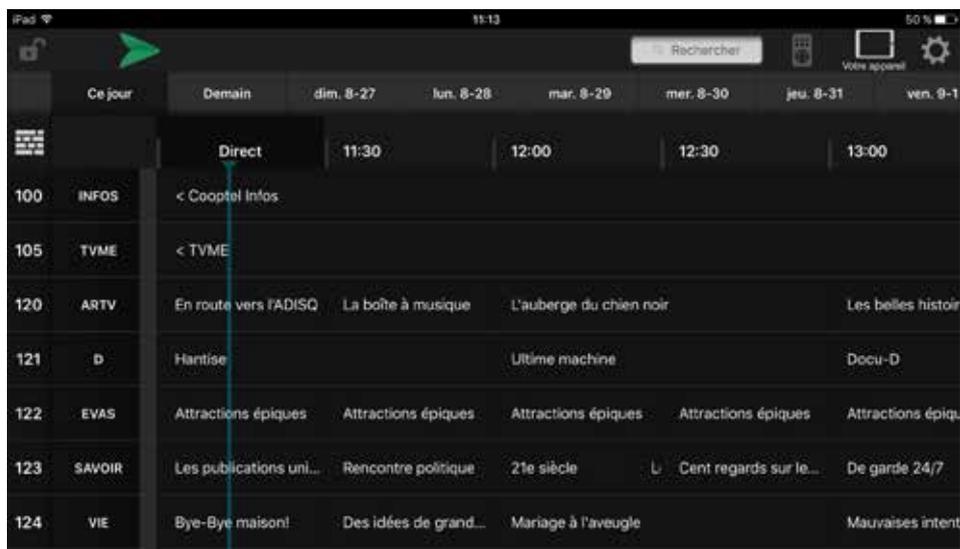
1. Monter le volume
2. Baisser le volume
3. Page du haut
4. Page du bas
5. Quatre flèches directionnelles
6. Muet
7. Enregistrer
8. Arrêt
9. Clavier numérique
10. Précédent
11. Menu
12. Guide
13. Sortir du menu



Voici le clavier numérique :

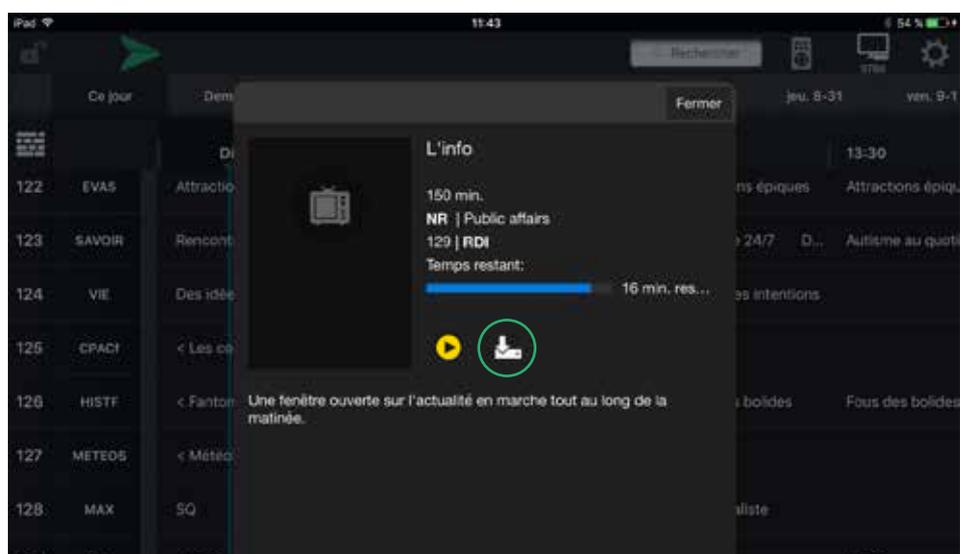
Le bouton « Exit » s'utilise lorsque vous êtes dans le guide (12) ou le menu (11).

Lorsque vous désirez changer de canal sans passer par la télécommande virtuelle, vous pouvez sélectionner la chaîne directement dans la grille horaire en appuyant sur l'émission.



Une fois l'émission sélectionnée, vous arrivez à cette fenêtre :

Si vous appuyez sur la flèche noire (surlignée en jaune), vous écouterez le canal en direct. Si vous appuyez sur la flèche pointant vers le bas avec le rectangle (encadrée en vert), il est possible d'enregistrer en direct l'émission (un cercle rouge avec REC à l'intérieur apparaît). Pour un enregistrement ultérieur, il est possible de sélectionner l'heure désirée directement dans le guide, de la même façon qu'un enregistrement conventionnel avec votre télécommande.



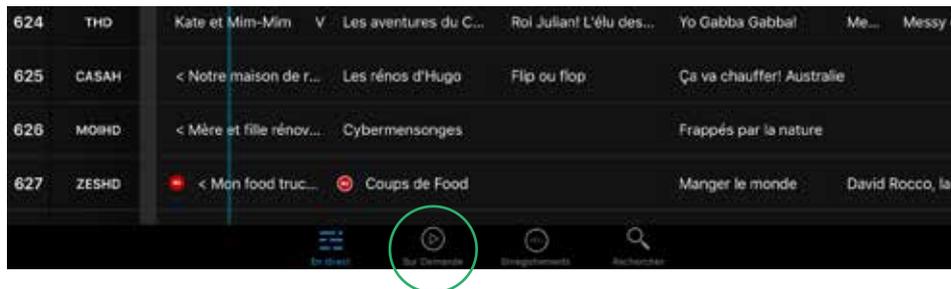
Pour voir les enregistrements présents sur le décodeur, il suffit de cliquer dans le bas de l'écran sur « Enregistrements » :



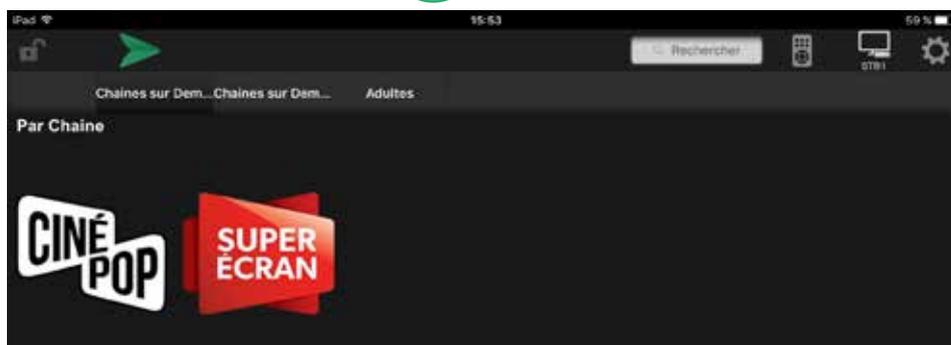
Vous obtenez cette fenêtre où il est possible de supprimer les enregistrements. Pour les visionner, vous devez passer par la télécommande traditionnelle :



Pour accéder à la Vidéo sur demande, vous appuyez dans la partie inférieure de l'écran « Sur Demande » :



Une fois cette action effectuée, vous obtiendrez ceci :



Dans la prochaine fenêtre, il est possible d'accéder à la bibliothèque des films disponibles. En sélectionnant un film, vous pouvez visionner le synopsis, mais il n'est pas possible de lancer le visionnement à partir de cette fenêtre. Vous devez avoir préalablement téléchargé l'application des Services Go reliée à la chaîne désirée.



20 LES SERVICES GO DE COOPTTEL

- Vous permet de visionner certaines chaînes via un lien Internet haute vitesse, en utilisant un ordinateur, un portable, un téléphone intelligent ou une tablette;
- Vous devez être abonné à la chaîne sur Cooptel Télé;
- Accessible partout au Canada pour des raisons de droits d'auteur;
- Accessible via le lien suivant : www.wtve.ca;
- Vous devez vous inscrire et par la suite, vous pourrez visionner certaines chaînes directement via le portail (ex. : avec un PC) ou encore via des applications d'appareils intelligents (Android et IOS).



RDS Info et RDS sont accessibles via la même application. Cinépop est accessible via l'application Super Écran Go. Plusieurs autres chaînes sont également disponibles sur notre plateforme.

Une fois votre compte ouvert, vous aurez accès aux canaux auxquels vous êtes abonné via votre ordinateur par le site www.wtve.ca ou via les applications IOS et Android de chacun des canaux.

Vous devrez toujours vous authentifier de deux façons :

1. En vous créant un compte via l'application pour appareils intelligents (IOS ou Android).
2. Vous connecter en sélectionnant le télédistributeur Cooptel dans la liste déroulante de la page Web wtve.ca (avec son nom d'utilisateur et mot de passe créés à la page 4).

CRÉEZ VOTRE COMPTE SUR «Watch TV Everywhere»

- Accédez au site www.wtve.ca, choisissez Cooptel dans la liste des fournisseurs et cliquez sur « s'inscrire ».
- Remplissez le formulaire selon vos informations personnelles d'abonné. **Assurez-vous d'utiliser les mêmes informations que sur votre facture Cooptel.**
- Confirmez votre inscription en cliquant sur le lien de confirmation qui vous sera envoyé par courriel.



POUR LES APPLICATIONS, L'AUTHENTIFICATION SE FAIT HABITUELLEMENT LORS DE LA PREMIÈRE CONNEXION. CEPENDANT, IL EST POSSIBLE QUE L'APPLICATION VOUS DEMANDE DE VOUS AUTHENTIFIER À NOUVEAU.



Guide de l'utilisateur



Cooptel

télécommunications
et divertissement

1 888 532-2667 cooptel.ca